



Direction Générale

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Responsable :

Monsieur Jean-Etienne DURRENBERGER
Directeur Général

STRASBOURG, le 25 Avril 2011

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes clos au 31 décembre 2010 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées

Le Directeur Général

Jean-Etienne DURRENBERGER

CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE-BANQUE

Société Anonyme au capital de 5 582 797 Euros Siège social: 1, rue du Dôme STRASBOURG adresse postale: BP102 67003 STRASBOURG CEDEX
Tél: 03.88.21.49.89 CFCAL Fax: 03.88.75.64.57 CCP STRASBOURG N°1118A RC: 568501282B STRASBOURG



GROUPE
CREDIT FONCIER ET COMMUNAL
D'ALSACE ET DE LORRAINE
Depuis 1872

RAPPORT ET BILAN DU

139^{ème} EXERCICE

2 0 1 0

CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE-BANQUE

Société Anonyme au capital de 5 582 797 Euros Siège social: 1, rue du Dôme STRASBOURG adresse
postale: BP102 67003 STRASBOURG CEDEX

Tél: 03.88.21.49.89 CFCAL Fax: 03.88.75.64.57 CCP STRASBOURG N°1118A RC: 568501282B
STRASBOURG

COMPTES CONSOLIDES

NORMES I.F.R.S.

AU 31 décembre 2010

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

en Keuro

ACTIF	Notes	2010	2009	PASSIF	Notes	2010	2009
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.		1 047	998	Banques centrales, CCP		0	
Instruments dérivés de couverture	12	1 590	1 005	Instruments dérivés de couverture	21	12 254	10 773
Actifs financiers disponibles à la vente	13	7 246	6 833	Dettes envers les établissements de crédit	22	43 051	15 997
Prêts et créances sur les établissements de crédit	14	18 634	5 201	Dettes envers la clientèle	23	19 343	17 167
Prêts et créances sur la clientèle	15/16	943 291	944 183	Dettes représentées par un titre	24	749 613	775 002
Actifs d'impôts courants		2	0	Passifs d'impôts courants		195	1 828
Actifs d'impôts différés	10C	8 352	7 619	Passifs d'impôts différés	10C	1 375	1 100
Comptes de régularisation et actifs divers	17	1 200	866	Comptes de régularisation et passifs divers	25	6 421	6 345
Immeubles de placement	18	2 175	3 285	Provisions	26	6 236	6 466
Immobilisations corporelles	19	4 352	3 745	Capitaux propres		149 704	139 273
Immobilisations incorporelles	20	303	218	Capitaux propres part du groupe			
				Capital et primes liées	27	35 733	34 302
				Réserves consolidées	27	102 201	93 590
				Gains/pertes latents ou différés	27	-6 030	-5 886
TOTAL ACTIF		988 192	973 953	RESULTAT DE L' EXERCICE		17 799	17 267
				<i>Intérêts minoritaires</i>		1	2
TOTAL PASSIF		988 192	973 953				

COMPTE DE RESULTAT

en KEuros

	Notes	2010	2009
+ Produits d'Intérêts et assimilés	1	64 851	67 221
- Charges d'Intérêts et assimilées	1	29 842	31 916
+ Commissions (produits)	2	5 184	3 882
- Commissions (charges)	2	683	776
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3	89	-99
+ Produits des autres activités	4	6 518	3 604
- Charges des autres activités	4	4 431	1 618
Produit net bancaire		41 686	40 298
- Charges générales d'exploitation	5-6	11 372	10 925
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations d'exploitation	8	760	702
Résultat brut d'exploitation		29 554	28 671
- Coût du risque	9	2 675	2 440
Résultat d'exploitation		26 879	26 231
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		0	-5
Résultat avant impôt		26 879	26 226
- Impôts sur le résultat	10-10b	9 079	8 959
Résultat net		17 799	17 267
- Intérêts minoritaires		0	1
Résultat net part du groupe		17 799	17 266
Résultat par action		4,86 €	4,76 €

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital et réserves liées			Réserves conso.	Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)		Résultat net part du groupe	Total Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes	Réserves	Réserves consolidées	Variations de valeur des instruments financiers					
					Variation juste valeur sur actifs disponibles à la vente	Variation juste valeur dérivés de couverture				
Capitaux propres au 31 décembre 2008	5 314	22 794		87 436	-52	-5 044	13 331	123 778	1	123 779
Affectation du résultat N-1				13 331			-13 331			
Distribution N au titre du résultat N-1				-7 318				-7 318		
Augmentation capital et prime d'émission	221	5 973						6 194		
immobilisations affectant les KP				133	753			886		
Résultat N							17 267	17 267		
cession actions auto-contrôle				226				226		
acquisition actions auto-contrôle				-209				-209		
ID sur élimination actions propres				-9				-9		
Gains/pertes sur instruments flux de trésorerie						-1 542		-1 542		
Autres variations :										
Capitaux propres au 31 décembre 2009	5 535	28 767		93 589	701	-6 587	17 267	139 272	1	139 273
Affectation du résultat N-1				17 267			-17 267			
Distribution N au titre du résultat N-1				-8 711				-8 711		
Augmentation capital et prime d'émission	48	1 383						1 431		
Variations de valeurs des instruments financiers et immobilisations affectant les KP				137	262			399		
Résultat N							17 799	17 799		
cession actions auto-contrôle				526				526		
acquisition actions auto-contrôle				-277				-277		
ID sur élimination actions propres				-88				-88		
Gains/pertes sur instruments flux de trésorerie				-182		-406		-588		
Subvention d'investissement				-60				-60		
Autres variations :				-1				-1		
Capitaux propres au 31 décembre 2010	5 583	30 150	0	102 201	963	-6 993	17 799	149 703	1	149 704

RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en K€

	31/12/2010	31/12/2009
RESULTAT NET	17 799	17 267
	<i>variations</i>	
Gains/pertes sur titres à revenu fixe des actifs financiers disponibles à la vente	59	14
Gains/pertes sur titres à revenu variable des actifs financiers disponibles à la vente	341	1 134
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	-138	-395
Réévaluation des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	-715	-2 352
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	309	810
Total des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-144	-789
Total du RESULTAT NET et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	17 655	16 477

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE
METHODE INDIRECTE
- IFRS -

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Résultat net	17 799	17 267
- Dotations nettes aux amortissements Immobilisations corporelles et incorporelles	-929	-939
- annulation reprise provision	2 846	143
- Autres mouvements	13 594	-14 366
Augmentation du stock de dettes représentées par un titre	2 491	-25 396
Dividendes reçus (reclassés en flux lié aux actifs financiers)	-142	-158
Elimination charges sociales provisionnées	2 129	2 173
Elimination charge IS calculée	9 079	8 959
Autres mouvements	37	55
Composantes non monétaires comprises dans le résultat net et autres ajustements	15 511	-15 162
Composantes des activités opérationnelles		
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-209	7 782
Elimination impact des produits calculés (dotation et reprise de provisions)	-3 276	-2 789
Augmentation du poste prêts et créances (solde net réalisations - remboursements)	892	10 295
Augmentations des dettes envers la clientèle (comptes courants)	2 175	277
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	734	1 402
Elimination reprise DD en capitaux propres	-203	
Elimination étalement prime	31	67
Elimination impact des produits calculés (dotation et reprise de provisions)	175	-159
Dividendes reçus	142	158
Acquisition/Cessions titres en portefeuille (actifs financiers disponibles à la vente)	-414	-246
Elimination variation valeur portefeuille disponible à la vente	-144	-789
Variation nette liée à l'élimination des actions d'autocontrôle	249	20
Acquisition/Cessions instrument de couv de flux de tréso	897	2 352
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-4 198	494
Elimination de la subvention d'investissement virée au compte de résultat	-60	
Elimination impact des produits calculés (dotation et reprise de provisions)	0	0
Elimination dette liée aux charges sociales provisionnées	-2 129	-2 173
Elimination de la créance IS calculée	341	1 228
Variation autres créances	-2 351	1 440
- Impôt décaissé	-9 420	-10 187
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	20 217	1 596
Flux liés aux immeubles de placement	1 303	108
Elimination charge calculée (dotation aux amortissements)	169	237
Elimination produit calculé (reprise de provisions)	24	-138
Variation poste Immeubles de placement	1 110	9
Flux liés aux Immobilisations corporelles et incorporelles	68	305
Elimination charge calculée (dotation aux amortissements)	760	702
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-607	-513
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-85	117
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	1 371	413
Augmentation du Capital	1 431	6 194
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-8 711	-7 318
Trésorerie nette provenant des activités de financement	-7 280	-1 123
Trésorerie et équivalents trésorerie à l'ouverture	5 236	4 350
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	20 217	1 596
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	1 371	413
Trésorerie nette provenant des activités de financement	-7 280	-1 123
Trésorerie et équivalents trésorerie à la clôture	19 544	5 236

Notes annexes aux comptes consolidés

I Principes de consolidation comptable

Nos états financiers consolidés au 31 décembre 2010 ont été établis en conformité avec les normes IAS.

Outre le bilan et le compte de résultat consolidés, les états financiers consolidés comprennent un tableau des variations des capitaux propres et des participations minoritaires, un tableau des flux de trésorerie, un tableau de résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ainsi que les notes annexes. L'information sectorielle est présentée dans les notes annexes. Aucun changement de méthode comptable n'a été adopté en 2010.

II Faits marquants de l'exercice

Le 17 décembre 2010, le Crédit Mutuel Arkéa a pris le contrôle du CFCAL, suite au désengagement du Crédit Foncier de France. Cette cession de bloc de contrôle a été suivie début 2011 d'une offre publique de garantie de cours qui a permis à Crédit Mutuel Arkéa d'acquérir 830.928 titres supplémentaires. Aussi, Crédit Mutuel Arkéa, qui détenait 2.500.108 titres CFCAL (soit 68,29%) préalablement au dépôt de l'offre, détient 3.331.036 titres, soit 90,99% du capital de CFCAL à l'issue de l'offre le 10 février 2011.

III Méthodes et évaluations comptables

Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers peut nécessiter la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se répercutent dans la détermination des produits et des charges, des actifs et passifs du bilan et dans l'annexe aux comptes. Dans ce cas de figure, les gestionnaires, sur la base de leur jugement et de leur expérience, utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. C'est notamment le cas :

- des dépréciations au titre du risque de crédit
- des dépréciations des titres à revenu variable
- du calcul de la valeur de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux états financiers

- et de la détermination des provisions pour risque et pour couverture des engagements sociaux.

Périmètre de consolidation

Le Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque détient 99,99% du capital de la société Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Société de Crédit Foncier (CFCAL-SCF). Cette société contrôlée de manière exclusive est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Le périmètre du groupe CFCAL n'a pas évolué au 31 décembre 2010.

Instruments financiers comptabilisation et évaluation (IAS 39). — IFRS 7

Conformément à IAS 39 et IFRS 7, tous les actifs et passifs financiers qui comprennent également les instruments financiers dérivés doivent être présentés dans le bilan. A cette fin, l'intégralité du portefeuille doit être répartie en plusieurs groupes et évaluée en fonction de la classification correspondante. Les remarques ci-dessous résument la manière dont nous avons appliqué les règles stipulées dans cette norme au sein de notre groupe. Conformément à l'amendement IFRS 7, le CFCAL a classé ses actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en trois niveaux :

- **Niveau 1** : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix)
- **Niveau 3** : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables)

Classification et évaluation des actifs et passifs financiers :

Les instruments financiers comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les prêts et créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les lignes bancaires confirmées qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe

CFCAL constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Prêts et créances

Les prêts affectés à cette catégorie vérifient simultanément les critères suivants : les prêts sont émis ou acquis sans intention de les céder à court terme, l'entité n'a pas opté pour l'option juste valeur, ils ne sont pas cotés sur un marché actif, leurs flux futurs sont fixes ou déterminables. Ils sont évalués au coût amorti. Cette méthode consiste à actualiser au taux d'intérêt effectif les flux futurs. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui génère les flux corrigés de l'effet de remboursement anticipé telle que la valeur actuelle de ces flux égale le capital initial augmenté des coûts internes.

Cette catégorie recouvre à l'actif l'ensemble des prêts accordés par le groupe CFCAL et au passif les ressources du CFCAL.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit des actifs financiers à paiements fixés ou déterminables et à échéances fixées que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Le Groupe CFCAL n'a pas utilisé la catégorie « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » au 31 décembre 2010.

Actifs financiers disponibles à la vente

Cette catégorie recouvre l'ensemble des actifs financiers, quelle que soit leur nature, n'entrant dans aucune des catégories précédentes. Il s'agit principalement de titres portant intérêt, et d'actions. Ce portefeuille est évalué à la juste valeur par référence à son cours coté à la date de clôture avec impact sur les capitaux propres, dans la rubrique « Gains/pertes latents ou différés », après prise en considération de l'impôt différé. Les plus-values et moins-values n'affectent le compte de résultat qu'au moment de la cession de l'actif ou d'une dépréciation définitive.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « Actifs financiers disponibles à la vente » essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

S'agissant d'un titre à revenu variable coté sur un marché actif, une baisse significative du cours constitue une dépréciation possible qui conduit le Groupe à procéder à une dépréciation déterminée sur la base du cours coté. Une baisse de plus de 50% ou une moins value observée depuis plus de 36 mois est considérée comme significative et déclenche une évaluation approfondie du titre.

La dépréciation d'un titre à revenu variable est enregistrée en déduction du Produit Net Bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur titres disponibles à la vente ». Cette dépréciation ne

pourra pas être reprise par le compte de résultat, mais par les capitaux propres.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Le CFCAL ne détient pas de titres à la juste valeur par résultat.

Dérivés de couverture :

Afin de pouvoir qualifier comptablement un instrument dérivé d'instrument de couverture, il est nécessaire de documenter dès l'initiation la relation de couverture (stratégie de couverture, nature du risque couvert, désignation et caractéristiques de l'élément couvert et de l'instrument de couverture) Par ailleurs, l'efficacité de la couverture doit être démontrée à l'origine et vérifiée rétrospectivement. Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

Couverture de flux de trésorerie :

La couverture de flux de trésorerie a pour objectif de réduire le risque inhérent à la variabilité des flux futurs d'un instrument financier (notamment, couverture du risque de taux des actifs et passifs à taux révisable).

La partie efficace des variations de juste valeur du dérivé est inscrite dans une ligne spécifique des capitaux propres recyclables, la partie inefficace devant être enregistrée en compte de résultat.

Les intérêts courus du dérivé de couverture sont portés en compte de résultat symétriquement aux intérêts courus de l'élément couvert (dans la ligne « intérêts et produits ou charges assimilés »).

Les instruments couverts restent comptabilisés selon les règles applicables à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture (non respect des critères d'efficacité ou vente du dérivé ou de disparition de l'élément couvert), les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont transférés au fur et à mesure en résultat lorsque la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou rapportés immédiatement en résultat en cas de disparition de l'élément couvert.

Créances

Les créances émises sont évaluées au coût amorti à l'aide de la méthode du Taux d'Intérêt Effectif. Le coût amorti d'un crédit est le montant auquel il a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements de capital, majoré ou diminué de l'amortissement de certains coûts et commissions à étaler et surcotes/décotes, actualisés au TIE et diminué de toute réduction pour dépréciation ou non recouvrabilité.

Une dépréciation est comptabilisée lorsqu'une perte est encourue du fait d'un événement intervenu après la comptabilisation initiale de l'actif. Le montant de la dépréciation est la différence entre le montant inscrit au bilan au titre de l'actif et le montant recouvrable qui correspond à la valeur actualisée des flux futurs estimés recouvrables. Le

taux d'actualisation est le taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif. Dans l'appréciation des flux futurs estimés, le CFCAL retient notamment la valeur des gages apportés par les débiteurs.

Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ». Toute réappréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans la rubrique « Coût du risque ». A compter de la dépréciation, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur nette comptable de l'actif calculée au taux d'intérêt effectif d'origine utilisé pour actualiser les flux jugés recouvrables.

Outre les dépréciations sur base individuelle, le groupe CFCAL procède à des dépréciations sur la base de groupes d'actifs présentant des caractéristiques similaires en termes de risques de crédit (provisions sur base portefeuille). Cette provision est évaluée à partir de séries statistiques permettant d'apprécier plus finement le risque de perte sur ces engagements.

Immobilisations

Conformément à la norme IAS 38, une immobilisation incorporelle est comptabilisée en tant qu'actif si :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise et
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable

Les normes IAS 16, et IAS 40 distinguent plusieurs catégories d'immobilisations :

- Les immeubles de placement : IAS 40 définit un immeuble de placement comme un bien immobilier (terrain ou bâtiment – ou partie de bâtiment – ou les deux) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.
- Les autres immobilisations corporelles : selon IAS 16, il s'agit des actifs corporels qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ; pour les biens immobiliers, ce sont ceux qui sont occupés par leur propriétaire, par opposition aux immeubles de placement.

Le Groupe CFCAL a retenu comme règle de comptabilisation des immeubles de placement et autres immobilisations corporelles celle du coût, soit la valeur d'origine diminuée du cumul des amortissements. La valeur résiduelle des

immobilisations est considérée comme nulle.

L'approche par composant consiste à amortir distinctement les éléments significatifs d'une immobilisation prise dans son ensemble. Si certains de ces éléments ont un même plan d'amortissement (durée et mode), ils peuvent toutefois être regroupés pour déterminer la charge d'amortissement (*IFRS 16 § 45*). Les grandes catégories de composants suivantes ainsi que les durées d'amortissement associées ont été déterminées pour les immeubles :

- Terrain,
- Gros œuvre, (50 ans)
- Couverture / Façade / Etanchéité (20 ans)
- Equipements Techniques (10 ans)
- Agencements (10 ans).

Les autres immobilisations sont amorties selon le système de l'amortissement linéaire ou dégressif soit :

- Matériel informatique – dégressif 3 à 5 ans
- Autres matériels - linéaire 10 ans
- Logiciels - linéaire 1 à 8 ans

Stock des immeubles acquis par adjudication

Au 31 décembre 2010, le Groupe CFCAL constate un stock de 14 biens acquis par adjudication pour un montant total brut de 1 007 K€

Dettes représentées par un titre

Ce poste comprend notamment des obligations foncières ou d'autres titres bénéficiant du privilège défini à l'article L 515-19 du code monétaire et financier, mais également des titres de créances négociables destinés à assurer le financement de l'activité du Groupe CFCAL.

Ces titres sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Dettes représentées par un titre » pour leur valeur nominale.

Les intérêts et charges relatifs à ces dettes sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés prorata temporis sur la base des taux contractuels.

Dettes à terme

Ce poste comprend un emprunt interbancaire bénéficiant du privilège défini à l'article L 515-19 du code monétaire et financier pour assurer le financement de l'activité de Société de Crédit Foncier.

Le montant nominal figure au passif du bilan sous la rubrique « Dettes envers les établissements de crédit ».

Les intérêts relatifs sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés prorata temporis sur la base des taux contractuels.

En outre, le 27/12/2010, 30 M€ de prêts interbancaires (prêts en blanc) ont été substitués au 30 M€ de BMTN existants avec le Crédit Mutuel ARKEA. Leurs montants nominaux figurent ainsi au passif du bilan dans la rubrique « Dettes envers

les établissements de crédit» alors que précédemment ils figuraient dans la rubrique « Dettes représentées par un titre ».

Provisions

La norme IAS 37 définit une provision comme un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Le CFCAL provisionne dans cette catégorie les assignations auxquelles le groupe doit faire face dans le cadre de son activité ainsi que les contentieux fiscaux.

Provision pour engagements de retraite

Les engagements de retraite sont intégralement provisionnés. Ils sont déterminés par des actuaires indépendants sur la base d'un taux d'actualisation de 3.70% de l'application des tables de mortalité par générationnels, du taux de turn-over et des profils de carrière propres au CFCAL-Banque. Une provision pour prime d'ancienneté est comptabilisée conformément à l'accord collectif en vigueur.

La méthode de comptabilisation retenue permet d'amortir les écarts actuariels selon la règle du corridor pour les Indemnités de Fin de Carrière. Pour les Primes d'Ancienneté, les écarts actuariels doivent être reconnus immédiatement (il s'agit d'un régime de type « autres avantages à long terme »).

Impôts sur les sociétés

Impôt différé

Selon IAS 12, les impôts différés sont calculés sur la base d'une approche bilantielle, c'est-à-dire sur les différences constatées entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif, et sa valeur fiscale.

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) étant traitée comme une charge opérationnelle, elle n'entraîne pas la comptabilisation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Capital

Rachat d'instruments de capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe CFCAL rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée est comptabilisée net d'impôt, en diminution des capitaux propres.

Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou en minoration des résultats non distribués.

IV Détermination de la juste valeur

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes suivantes. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné. Le Groupe CFCAL indique la détermination de la juste valeur de ses actifs et passifs financiers dans les notes annexes.

Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles repose sur les valeurs de marché. La valeur de marché d'un immeuble est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé à la date de l'évaluation, après des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière. La valeur de marché des installations, équipements et agencements repose sur le prix de marché affichés pour des éléments similaires

Immeubles de placement

Tous les six mois, l'expert interne au Groupe CFCAL révisé les évaluations effectuées par l'évaluateur externe. Ce dernier est indépendant et possède une qualification professionnelle appropriée et reconnue et une expérience récente quant à la localisation géographique et la catégorie de l'immeuble de placement objet de l'évaluation.

La juste valeur repose sur la valeur de marché qui est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé, après des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière.

Gestion du risque

Concernant l'utilisation des instruments financiers, le groupe CFCAL est exposé aux risques suivants :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque opérationnel.

Cette note présente des informations sur l'exposition du groupe à chacun des risques ci-dessus ainsi que son dispositif de maîtrise de ces risques.

Le management du groupe CFCAL et de ses filiales est assuré par le Directeur Général et son Adjoint dont les responsabilités sont définies par le Conseil d'Administration. Le Directeur Général présente régulièrement des indicateurs permettant au Conseil d'apprécier le niveau des risques inhérents à l'utilisation des instruments financiers et les systèmes de maîtrise de ces risques.

Le dispositif de maîtrise des risques du groupe CFCAL s'appuie sur le Comité Risques et Contrôle Interne, le Comité d'Audit et sur le Pôle Contrôles et Risques.

Comité Risques et Contrôle Interne

En 2008, le CFCAL a mis en place un comité risques et contrôle interne.

Ce comité est un organe décisionnel responsable du dispositif de maîtrise des risques et de contrôle interne.

Il a pour mission :

- de statuer sur la politique des risques du CFCAL,
- d'examiner le dispositif de maîtrise des risques, les indicateurs d'alerte et le reporting contrôle permanent et conformité,
- d'analyser les reportings réglementaires,
- de suivre les réalisations des recommandations des entités de contrôle interne et externe,
- de veiller à l'application des normes groupe en matière de gestion des risques et de contrôle interne,
- de suivre le projet Bâle II.

Fin 2010, les membres de ce comité sont :

- le Directeur Général,
- le Directeur du Pôle Crédits,
- le Directeur des Risques et de la Conformité,
- le Directeur des Ressources Humaines, Services Généraux, Immobilier et Informatique,
- le Responsable du Contrôle Interne,
- le Responsable de la Conformité et du Contrôle Permanent,
- le Responsable de la Sécurité et du PCA,
- le Responsable Adjoint du Département Contentieux,
- un chargé d'étude des Risques et de la Conformité.

Les réunions de ce comité ont lieu une fois par trimestre.

Comité d'Audit

Le comité d'Audit a été créé début 2005 en application du règlement n°97-02 du 21 février 1997 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière et par décision du Conseil d'Administration. Il assiste l'organe délibérant dans l'exercice de ses missions. Les missions, la composition et les modalités de fonctionnement du Comité d'Audit sont définies dans son règlement intérieur et modifiées en 2009 suite au changement de présidence du Conseil d'Administration.

Le Comité d'Audit est chargé d'émettre des avis à l'attention du Conseil d'Administration :

- sur la clarté des informations fournies et sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes individuels consolidés ;
- sur la qualité du contrôle interne, notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques et proposer, en tant que de besoin des actions complémentaires à ce titre.

Le Comité a également pour mission d'examiner les dossiers de façon approfondie et de préparer les décisions du Conseil d'Administration du CFCAL, notamment dans les domaines suivants : qualité de l'information financière, risques de contrepartie et financier, risques opérationnels et organisationnels, et risques de non-conformité.

Pôle Contrôles et Risques

Le Pôle Contrôles et Risques a en charge le pilotage et le suivi des risques inhérents à l'activité du CFCAL et de la sécurité notamment du système d'information. Son rôle consiste à assurer le contrôle et la maîtrise des risques bancaires. Elle est chargée également de concevoir un système d'alerte et des outils permettant à la Direction Générale et aux Responsables de piloter et de suivre l'activité du CFCAL dans le respect de la réglementation et dans un souci d'optimisation économique. Elle est aussi responsable de l'application des normes risques du groupe et des dispositions bâloises.

Au sein de la DSI (Direction du Système d'Information), le CFCAL s'est doté d'une structure chargée de traiter les besoins du Pôle Contrôles et Risques. Cette entité a notamment pour missions d'automatiser le système de notation, de développer des outils de suivi de la qualité des données et de transférer les données au Crédit Foncier.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe liée à une incapacité du client ou d'une contrepartie à honorer ses échéances contractuelles. Pour le CFCAL, ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du groupe au risque de crédit est liée à la fois aux caractéristiques individuelles et à la qualité du bien immobilier mis en garantie.

Au regard du niveau du risque de contrepartie, la sélection repose en amont sur une analyse individuelle manuelle de chaque dossier par un analyste de crédit et le passage devant les instances de validation des crédits en fonction du schéma délégataire. Les critères de sélection en tenant compte du système de limites du groupe CFCAL sont examinés et révisés trimestriellement par le comité de produit. Parmi les membres de ce comité, sont présents le juriste de l'établissement et un représentant du Pôle Contrôles et Risques.

Dès le premier incident de paiement, le client est relancé par courrier et immédiatement pris en charge par un agent de la cellule téléphonique (composée de trois personnes) qui prend contact avec le débiteur. En cas de non résolution, après trois relances, le dossier est affecté à un agent gestionnaire. Celui-ci peut utiliser des outils afin de proposer des solutions d'apurement de l'impayé du client en tenant compte du système de délégation de pouvoir du CFCAL. Le système d'information génère systématiquement selon une périodicité prédéfinie (quotidienne, mensuelle...) ou à la demande, des états permettant à l'entité de contrôle hiérarchique de contrôler efficacement l'activité du département. Certaines opérations traitées au Département Gestion des Crédits font l'objet d'une validation par le responsable avant signature. Il s'agit des abandons de créances, des transferts de dossiers au département contentieux, des demandes de baisse de taux, des renégociations de l'indemnité de remboursement anticipé. Une fiche normée et disponible sur le système d'information doit être soumise pour chaque opération au responsable en vue de sa validation.

Entre 3 et 6 échéances impayées, les dossiers sont transmis au service contentieux composé principalement de juristes spécialisés en recouvrement. Ce service peut prolonger le recouvrement à l'amiable. En cas d'échec, il prononce la déchéance du terme et entreprend les actions de recouvrement judiciaire (saisie, mise en jeu juridique de la garantie hypothécaire...).

Capital (CRD)	943 M€
Encours Total (CRD+ impayés)	963 M€
Ratio de maîtrise de risque (Encours Total)	12.97 %
Ratio de maîtrise de risque (capital uniquement)	11.38 %
Ratio hypothécaire moyen	53%
Ratio hypothécaire moyen prêts douteux	69%
Production nouvelle	136 M€
Ratio de solvabilité	19.35%

Nouvelle production

La production totale sur 2010 est en progression (+17%). La part de prêts HypoWash (le segment des prêts le plus risqué) représente 13%, et les prêts aux professionnels représentent 5% de la production.

Les demandes de dossiers sont globalement en baisse mais le taux d'acceptation s'est amélioré du fait, dans l'ensemble, d'une meilleure qualité des dossiers proposés.

Les caractéristiques des emprunteurs particuliers sont stables. La moitié des prêts réalisés est de montant compris entre 75 et 150 K€, les prêts de montant plus élevé sont néanmoins en hausse par rapport à 2009.

Encours total (CRD+impayés)

L'encours total progresse peu malgré la hausse de la production, du fait d'un niveau exceptionnel de remboursements anticipés, ce qui a pour effet d'amplifier le taux de douteux litigieux. Cette dégradation reste cependant couverte par des garanties hypothécaires satisfaisantes. De même, le ratio de solvabilité est largement supérieur aux normes minimum attendues.

Défaut

Les mesures de durcissement à l'octroi engagées dès 2008 ont permis de stabiliser l'augmentation du taux de douteux-litigieux observée sur les encours depuis début 2008. Les impayés sont en baisse par rapport à l'année dernière.

La qualité des générations de prêts 2007 et 2008 continue de se dégrader. Cependant, une nette amélioration apparaît pour les dernières générations : les prêts récents en décembre 2010 (génération 2009), avec un taux de DL de 3,36%, connaissent moins de défaillances que les prêts du même âge en décembre 2009 (génération 2008) avec un taux de DL 7,86%. La génération 2010 n'a quasiment pas encore connu de défaillances.

Garantie

Bien que le taux douteux litigieux reste élevé (12,97% sur encours total et 11,38% sur capital uniquement), le risque de perte reste contenu dans la mesure où les biens hypothéqués, avec un ratio hypothécaire moyen de 69% pour les prêts douteux litigieux, offrent une garantie confortable. Globalement, les montants d'encours sont couverts à 97% par des garanties de rang 1 et cautionnements.

Les ratios hypothécaires exigés pour les prêts HypoWash restent plus restrictifs que pour les prêts classiques.

Dans le cadre de l'appréciation du risque maximal de crédit, le CFCAL a retenu deux scénarii:

- Stress sur les sûretés:

Etant spécialiste des prêts hypothécaires de restructuration des dettes, le CFCAL a calculé la décote des valeurs vénales entraînant un résultat avant impôt nul. Au 31/12/2010, la décote ainsi calculée est de 59%.

- Stress sur la qualité des encours

Le CFCAL a également évalué l'impact de la dégradation totale des encours hypothécaires (taux de douteux porté à 100%) sur son résultat. Au 31/12/2010, cette dégradation générerait une augmentation des provisions de 22,2 M€ et un résultat de 4,7 M€.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité du groupe à honorer ses échéances. Il inclut également la difficulté à trouver des financements à taux raisonnables.

Le CFCAL-Banque se refinance par des emprunts réguliers de faibles montants unitaires. Cette technique permet un ajustement rapide en cas de variation et un adossement rigoureux.

L'essentiel de l'activité du groupe est porté par la filiale CFCAL-SCF tant sur les encours de prêts que sur le refinancement.

La note des obligations foncières du CFCAL-SCF a été maintenue à A+ confirmant la confiance de Standard and Poor's dans la solidité de notre filiale dont la gestion est assurée par le CFCAL-Banque.

Afin de mesurer son exposition au risque de liquidité le CFCAL, dans sa gestion ALM, a mis en place plusieurs indicateurs, calculés de manière régulière.

A court terme, les indicateurs mis en place sont les suivants :

- la trésorerie prévisionnelle à 3 mois, déterminée par la Direction Financière
- le coefficient de liquidité à 1 mois avec le respect du ratio ressources/emplois $\geq 100\%$ demandé par le régulateur (actif disponible à moins d'1 mois / passif exigible à moins d'1 mois)

A long terme, les indicateurs mis en place sont les suivants :

- le tableau de financement incluant les besoins de liquidité futurs, à l'horizon N+3, déterminé par la direction financière
- les gaps de liquidité

De plus, de manière plus ponctuelle, le directeur financier veille également à ce que les horizons soient identiques pour les prêts mis en place et pour les ressources émises. Pour cela, les encours édités depuis le logiciel CFCAL2000 permettent de constater la durée moyenne des prêts mis en place et celle des ressources émises.

Stress-scénario Risque de liquidité

Au 31/12/2010, le CFCAL dispose d'un engagement de refinancement de Crédit Mutuel Arkéa de 250 M€.

En cas de gros choc sur la liquidité, l'établissement pourrait mettre en place le plan suivant :

- arrêt de la production de crédits
- cession de son portefeuille titres soit près de 7M€ de rentrées de cash
- ne distribuer aucun dividende en juin, contrairement aux précédents exercices
- cesser de financer des travaux au sein de son parc immobilier à compter de 2012

Par ailleurs, le CFCAL dispose de deux lignes de découvert confirmées de 5M€ chacune auprès de BNPP et de la Caisse d'Épargne d'Alsace. Une 3ème ligne de 5M€ accordée par BPCE n'est pas confirmée.

Compte tenu de ces éléments et sans avoir recours à son actionnaire, le CFCAL pourrait faire face, en utilisant ponctuellement les facilités de caisse confirmées, à ses exigibilités (tombées d'échéances de CDN incluses) jusqu'en octobre 2011.

Dans le cas où le pic de besoins d'octobre 2011 serait passé au moyen de la 3ème ligne de découvert par exemple (ou arrêt complet des travaux dès janvier 2011), le CFCAL pourrait tenir en liquidité jusqu'au 2ème trimestre 2013.

Ces conclusions ne tiennent pas compte de l'engagement substantiel en liquidité d'Arkéa. Ladite ligne étant valable jusqu'au 31/12/2011, et nécessitant un préavis de 6 mois pour être dénoncée par l'une des parties, elle pourrait être levée intégralement début 2011. Dans ce cas, le CFCAL pourrait faire face à ses engagements bien au-delà de 2014. On pourrait même imaginer dans ce scénario que l'établissement continue à assurer une production de crédit malgré ce contexte de crise.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de perte liée aux variations des prix du marché.

Au regard de son activité, le CFCAL est exposé principalement au risque dû aux variations des taux.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux est géré en adossant de façon la plus étroite possible en taux et en maturité les emplois et les ressources. Les ressources, de faibles montants unitaires, sont levées au fur et à mesure (tous les 10 à 15 jours). Ces ressources présentent également la caractéristique d'être amortissables ce qui permet aisément de coller au profil d'amortissement des crédits. Les déséquilibres générés par le passage à taux fixe des prêts et les remboursements anticipés sont corrigés par swaps.

Pour faire face au risque de taux, le Pôle Contrôles et Risques :

- suit régulièrement l'évolution du portefeuille titres du CFCAL et adresse les mises à jour de ce portefeuille à la Direction Risques du CFF pour le calcul et le contrôle de la VAR,
- établit des états de gaps de taux fixés et de gaps de liquidité conformément aux normes Crédit Foncier,
- surveille le respect du système de limites groupe BPCE,
- suit régulièrement l'évolution des encours à taux variable.

Risque opérationnel

Les risques opérationnels (RO) sont des risques de pertes liées à des défauts/défaillances attribuables à des procédures, aux systèmes internes, à des événements extérieurs ou au personnel. En cas de survenance d'un incident risque opérationnel au sein d'un service, le correspondant RO est chargé de le saisir dans l'outil Base Incidents ORIS (Operational Risk System) en précisant certaines caractéristiques (nom du dossier, processus métier, événement de risque, description de l'incident, perte ou gain comptable ou économique).

Au niveau des différents services, le risque opérationnel est géré par un réseau de « correspondants RO » :

- le réseau de correspondants RO du CFCAL s'appuie sur 16 personnes réparties sur l'ensemble des directions métiers du CFCAL,
- différents rôles sont établis selon un schéma délégataire : le responsable métier est le responsable RO assisté d'un correspondant RO en charge de la saisie des incidents et participant à la mise à jour de la cartographie RO,
- la gestion des risques opérationnels est décentralisée et placée sous la responsabilité des métiers avec un pilotage transverse assuré par le Pôle Contrôles et Risques.

Risque informatique

Rattaché au Directeur du Pôle Contrôles et Risques, le Responsable Sécurité et PCA est en charge de la sécurité informatique. Conformément à la politique sécurité du CFCAL, il s'appuie sur une organisation mise en place en impliquant notamment la cellule informatique et le Département Administration et Réseau du CFCAL.

Le dispositif de sécurisation des systèmes d'information mis en place est composé de:

- un accès authentifié aux ressources informatiques,
- une cartographie des accès aux ressources informatiques,
- une obligation d'approbation du Pôle Contrôles et Risques avant tout développement informatique,
- un outil de relevé des opérations effectuées par les informaticiens,
- un manuel des modes opératoires de la gestion du parc informatique,
- la sensibilisation et la formation de l'équipe chargée de l'administration et de la gestion du réseau informatique du CFCAL,
- un examen quotidien des journaux des événements informatiques,
- des plans de sauvegarde et de restauration,
- une mise à jour régulière des systèmes d'exploitation notamment des programmes améliorant la sécurité,
- un système performant de gestion des habilitations.

Plan de Continuité de l'Activité (PCA)

Le CFCAL dispose d'un plan de continuité de l'activité (PCA) opérationnel s'appuyant sur un site de secours et des infrastructures techniques qui permettent d'organiser les replis en cas de besoin.

En 2010, les tests réalisés couvrent l'ensemble des activités, des infrastructures techniques et des tiers du CFCAL. Les trois grands scénarii de crise sont à présent déclinés et couverts (indisponibilité des éléments essentiels du SI ; indisponibilité des locaux pouvant entraîner l'absence du personnel ; indisponibilité durable du personnel).

Risque de blanchiment des capitaux

Leur surveillance est assurée par le Département Contrôle Permanent et Conformité qui s'appuie sur les méthodes du service de lutte anti-blanchiment (SLAB) du Crédit Foncier.

Risque juridique

Les risques juridiques du CFCAL, outre les risques habituels de tout établissement exerçant une activité bancaire, se situent essentiellement dans l'activité crédit. Le contentieux judiciaire correspond le plus souvent à un contentieux civil lié à la saisie immobilière et à l'interprétation des contrats de prêt.

Le Département Contentieux et Juridique est immédiatement alerté dès lors qu'un litige avec un tiers est relevé. Il procède alors à une évaluation du risque et ordonne éventuellement le provisionnement pour litige. L'affaire est ainsi gérée par le département jusqu'à son dénouement final.

Le Département Contentieux et Juridique du CFCAL se compose de 8 collaborateurs sous la responsabilité d'un Directeur Opérationnel, rattaché à un membre du Comité de Direction, soit 9% de l'effectif total de l'établissement, reflétant le caractère risqué des métiers du rachat de crédit. Par ailleurs, les aspects les plus sensibles (législation, affaires spéciales, ...) sont traités directement entre le Directeur Opérationnel du département et le Directeur Général.

A fin 2010, il n'y a pas d'incident juridique connu présentant un risque significatif pour le CFCAL.

Risque fiscal

Compte tenu de l'activité spécifique du CFCAL, le risque fiscal est essentiellement cantonné aux risques d'un redressement lié aux provisions pour créances douteuses, à l'URSSAF, et éventuellement à la convention de gestion liant le CFCAL-Banque et le CFCAL-SCF.

Avec l'appui du Département Contentieux et Juridique et du Pôle Contrôles et Risques, le risque fiscal du CFCAL lié aux provisions est géré par la Direction Administrative et Comptable, le risque URSSAF par la Direction des Ressources Humaines, et ce toujours en liaison avec le Directeur Général.

A fin 2010, aucun contrôle fiscal n'est en cours, et il n'y a plus de contentieux fiscal devant les tribunaux.

Les conséquences environnementales et sociales des activités exercées par l'établissement :

L'activité exercée par l'établissement n'entraîne pas de conséquences environnementales et sociales, hormis les risques liés à l'emploi de salariés.

Gestion du capital

La politique du CFCAL consiste à maintenir une base solide afin de préserver la confiance du marché et de soutenir le développement de l'activité. Jusqu'à fin 2010, le Crédit Foncier, groupe BPCE, est l'actionnaire de référence à 68.87% et confère à ce titre la stabilité nécessaire. L'ESCA, actionnaire de référence à hauteur de 12,97%, apporte un ancrage régional au CFCAL.

L'objectif du CFCAL est de maintenir une liquidité du titre certes réduite compte tenu de l'actionnariat stable, mais suffisante pour les petits porteurs. Le Conseil d'Administration veille au niveau du dividende et incite au réinvestissement à travers des décotes sur les prix de souscription.

Les membres du personnel sont également favorisés. Les salariés détiennent ainsi 1,12% du capital par le biais du fonds commun de placement.

Occasionnellement, le groupe achète ou cède ses propres titres sur le marché, à travers un contrat de liquidité souscrit auprès de NATIXIS SECURITIES. Le rythme de ces achats/ventes dépend du cours du marché, et des besoins d'assurer la liquidité du titre quotidiennement. Le contrat de liquidité est encadré par des bornes fixées en Assemblée générale.

Vers la fin de l'année 2010 l'actionnariat du CFCAL s'est vu sensiblement modifié. Après une entrée en négociations exclusives, le Crédit Mutuel Arkéa a acquis le 17 décembre 2010 la totalité de la participation détenue par le Crédit Foncier de France dans le CFCAL-Banque, soit 68.29% du capital. Le Crédit Mutuel Arkéa envisage un projet industriel de long terme avec le CFCAL-Banque qui en devient ainsi une filiale.

Le Crédit Mutuel Arkéa a par ailleurs proposé à l'actionnariat restant du CFCAL-Banque de céder la totalité de ses actions (ESCA 13.53% et flottant 18.18% du capital), et a déposé à cet effet une offre de garantie de cours. Pour l'année à venir, le Crédit Mutuel Arkéa affiche l'intention de maintenir l'admission des actions du CFCAL-Banque aux négociations sur le marché de NYSE-Euronext Paris, et ainsi de ne pas mettre en place de projet d'offre de retrait ni de retrait obligatoire. Il est de plus dans son intention de mettre en œuvre une politique de distribution des dividendes de la société qui ne dépassera pas le niveau de distribution des exercices précédents (en pourcentage du résultat net).

Note 1 - Intérêts, produits et charges assimilés

(en milliers d'euros)	31-déc-10			31-déc-09		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations interbancaires (1)			-271			-37
Intérêts sur comptes à vue, à terme, prêts et emprunts et opérations de pension	60	331	-271	50	87	-37
Opérations avec la clientèle			64 544			66 724
Intérêts sur comptes à vue, à terme, prêts et emprunts (hors régime spécial) et opérations de pension	64 753	181	64 572	67 015	264	66 751
<i>(dont intérêts sur créances dépréciées calculés au TIE)</i>	<i>2 140</i>		<i>2 140</i>	<i>-231</i>		<i>-231</i>
Intérêts sur prêts et comptes à terme à régime spécial		28	-28		27	-27
Dettes représentées par un titre (1)			-18 718			-24 720
Charges sur certificat de dépôt et BMTN		3 501	-3 501		3 597	-3 597
Charges sur emprunts obligataires		15 217	-15 217		21 123	-21 123
Instruments dérivés de couverture			-10 494			-6 685
Intérêts sur instruments de taux d'intérêt	0	10 494	-10 494	54	6 739	-6 685
Autres	38	90	-52	102	78	24
Total des intérêts et produits (charges) assimilés	64 851	29 842	35 009	67 221	31 915	35 306

(1) Substitution de 30M€ de BMTN par 3 prêts en blanc

Note 2 - Commissions (Produits et charges)

(en milliers d'euros)	31-déc-10			31-déc-09		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
. Commissions sur opérations avec la clientèle		298	-298		314	-314
. Indemnités de remboursements anticipés	4 228		4 228	3 002		3 002
. Commissions sur moyens de paiement	289		289	299		299
. Commissions sur opérations sur titres	10	35	-25	8	37	-29
. Autres commissions	657	350	307	573	425	148
Total des commissions nettes	5 184	683	4 501	3 882	776	3 106

Note 3 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09	variation
Actions et autres titres à revenu variable			
Résultats de cession	-1	-75	74
Dividendes reçus	142	158	-16
Dépréciation durable	-28	-159	131
Autres	-24	-23	-1
Total des gains/pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisé dans le résultat	89	-99	188

Comptabilisés directement en capitaux propres :			
Gains/pertes sur titres à revenu fixe des actifs financiers disponibles à la vente	213	154	-154
Gains/pertes sur titres à revenu variable des actifs financiers disponibles à la vente	1255	915	-913
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	-505	-368	367
Total des gains/pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisé en capitaux propres	963	701	-700

Note 4 - Produits et charges des autres activités

(en milliers d'euros)	31-déc-10			31-déc-09		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Résultat de cession d'immeubles de placement	193		193	155		155
Dotations et reprises d'amortissements et de provisions sur immeubles de placement		169	-169		237	-237
Revenus et charges sur immeubles de placement	1 098	428	670	1 274	430	844
Total des produits et charges sur immeubles de placement	1 291	597	694	1 429	667	762
Autres produits et charges divers d'exploitation (1)	1 635	456	1 179	55	910	-855
Dotations et reprises de provisions aux autres produits et charges d'exploitation (2)	3 591 (3)	3 378	213	2 120	41	2 079
Autres produits d'exploitation bancaire	5 226	3 834	1 392	2 175	951	1 224
TOTAL GENERAL	6 517	4 431	2 086	3 604	1 618	1 986

(1) Encaissement pour 1,16M€ affaire SUTTEL (remboursement de la condamnation que CFCAL avait réglé en 2009)

(2) reprise de provisions pour 3,41M€ affaire SCI LA VICTORINE - fin de la procédure (arrêt cour d'appel du 05/03/2009 devenu définitif)

(3) dotation aux provisions pour 2,5M€ affaire SUTTEL (reprise de la procédure devant la cour d'appel)

Note 5 : Charges générales d'exploitation

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Impôts et taxes	1 001	868
Services extérieurs	2 020	1 782
Total Autres frais administratifs	3 021	2 650
Frais de personnel	8 351	8 275
Total Charges générales d'exploitation	11 372	10 925

Note 6 : Frais de personnel

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Salaires et traitements	4 238	3 972
Charges de retraite	469	517
Autres charges sociales et fiscales	1 898	1 991
Intéressement et participation	1 746	1 795
Total Frais de Personnel	8 351	8 275

Ventilation de l'effectif

	31-déc-10	31-déc-09
Non cadres	84	87
Cadres	25	22
Total Effectif	109	109

Note 7 : Engagements sociaux

Le passif social est exclusivement constitué par les indemnités de fin de carrière et les primes d'ancienneté, conformes aux conventions légales et intégralement provisionnées. Ils sont déterminés par des actuaires indépendants sur la base d'un taux d'actualisation de 3,70%, de l'application des tables de mortalité par générationnels, du taux de turn-over et des profils de carrière propres au CFCAL. Les seuls départs observés ces dernières années sont des départs en retraite. Cette cause étant modélisée par ailleurs, le taux de rotation au sein de la société peut donc être considéré comme nul.

ANNEXE IAS19					en Euros
GROUPE	CFCAL	CFCAL	CFCAL	CFCAL	
REGIME	Groupe	Groupe	IDR	Prime	
	01/01/2009	01/01/2010	01/01/2010	01/01/2010	01/01/2010
	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010
A. Evolution de l'engagement					
1. Engagement à l'ouverture	(507 043)	(679 211)	(492 535)	(186 676)	
2. Coût des services rendus	(31 008)	(37 741)	(30 087)	(7 654)	
3. Charge d'intérêt	(31 943)	(34 852)	(20 194)	(14 658)	
5. Prestations payées	22 083	46 422	39 347	7 075	
6. (Pertes) et gains actuariels	(131 300)	109 101	106 287	2 814	
7. Engagement à la clôture	(679 211)	(596 281)	(397 182)	(199 099)	
B. Charge de l'exercice					
1. Coût des services rendus	(31 008)	(37 741)	(30 087)	(7 654)	
2. Charge d'intérêt	(31 943)	(34 852)	(20 194)	(14 658)	
6. Amort. des (pertes) /gains actuariels	(31 257)	(2 243)	(5 057)	2 814	
6.a. Financier	(589)	(2 031)	(2 031)	0	
6.b. Non financier	(521)	(3 026)	(3 026)	0	
7. (Charge)/Produit de retraite de l'exercice	(94 208)	(74 836)	(55 338)	(19 498)	
D. Provision reconnue au bilan					
4. Engagements non financés	(679 211)	(596 281)	(397 182)	(199 099)	
5. Services passés non reconnus	0	0	0	0	
6. Pertes/(gains) actuariels non reconnus	162 746	51 402	51 402	0	
8. (Provision)/Actif de fin d'exercice	(516 465)	(544 879)	(345 780)	(199 099)	
E. Evolution de la provision					
1. Provision à l'ouverture	(444 340)	(516 465)	(329 789)	(186 676)	
2. Charge de l'exercice	(94 208)	(74 836)	(55 338)	(19 498)	
5. Prestations payées par l'employeur	22 083	46 422	39 347	7 075	
11. (Provison)/Actif de fin d'exercice	(516 465)	(544 879)	(345 780)	(199 099)	
F. Hypothèses (fin d'exercice)					
1. Taux d'actualisation	4,1%	4,60%	4,60%	4,60%	
2. Taux de rendement attendu des actifs	0%	0%	0%	0%	
3. Taux d'augmentation des salaires	1,37%	1,27%	1,27%	1,27%	
4. Taux d'augmentation des prestations	0%	0%	0%	0%	
5. Age moyen de départ en retraite	61 ans	62 ans	62 ans	62 ans	
G. Population concernée					
1. Date d'extraction des données	12/12/2009	30/11/2010	30/11/2010	12/12/2009	
2. Nombre de salariés bénéficiaires	102	100	100	100	
5. Total des participants	102	100	100	100	
H. Durée d'amortissement					
1. Durée résiduelle d'activité	22,44	23,70	23,70	n.a	
2. Durée résiduelle d'acquisition des droits	22,44	22,44	23,70	n.a	
3. Durée de l'engagement	22,44	22,44	23,70	n.a	
I. Information complémentaires					
1. Engagement (tx d'actualisation -0.5%)	(718 988)	(621 417)	(425 084)	(196 333)	
2. Engagement (tx d'actualisation +0.5%)	(642 882)	(549 678)	(371 916)	(177 762)	
3. TOTAL des gains /(pertes) actuariels de l'exercice	(131 300)	109 101	106 287	2 814	
3.a Gains & (Pertes) actuariels - changement d'hypothèses	(138 758)	68 467	76 135	(7 668)	
3.b Gains & (Pertes) actuariels - ajustement d'expérience	7 458	40 634	30 152	10 482	
K. Charge de l'exercice prévisible (N+1)					
1. Coût des services rendus	(44 745)	(38 978)	(24 333)	(14 645)	
2. Charge d'intérêt	(27 848)	(27 429)	(18 270)	(9 159)	
6. Amortissement des (pertes) et gains actuariels	(5 057)	(493)	(493)	0	
6.a Financier	(2 031)	(211)	(211)	0	
6.b Non financier	(3 026)	(282)	(282)	0	
11. (Charge)/Produit de retraite de l'exercice	(77 650)	(66 900)	(43 096)	(23 804)	
Impact de la réforme					
Gains & (Pertes) actuariels - changement d'hypothèses	(138 758)	68 467	76 135	(7 668)	
impact changement du taux d'actualisation	(138 758)	35 528	26 761	8 767	
impact de la réforme	0	32 939	49 374	(16 435)	

Note 8 - Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations d'exploitation

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	760	702
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	760	702

Note 9- Coût du risque

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Dotations		
Opérations avec la clientèle <i>(dont effet désactualisation)</i>	4 850 0	3 819 -112
Divers (stock adjudication, loyers douteux)	114	242
DOTATIONS	4 964	4 061
Reprises		
Opérations avec la clientèle <i>(dont effet désactualisation)</i>	3 476 879	2 495 343
Divers (stock adjudication, loyers douteux)	139	104
REPRISES	3 615	2 599
Pertes et récupérations :		
Pertes sur créances irrécouvrables	1 367	1 062
Récupérations sur créances amorties	-41	-84
PERTES ET RECUPERATIONS	1 326	978
COUT DU RISQUE	-2 675	-2 440

Note 10- Impôt sur le résultat

A) Composante de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Charge d'impôt exigible	9 420	10 187
Reprise provisions pour impôt (contrôle fiscal exercices 2005-2006-2007)	0	-968
Impact impôts différés	-341	-260
Charge d'impôt comptabilisée	9 079	8 959

B) Explication de la charge d'impôt

	31-déc-10	31-déc-09
Résultat net part du groupe	17 799	17 267
Charge (produit) d'impôt	9 079	8 959
Résultat comptable avant impôt et dépréciation des écarts d'acquisition	26 879	26 226
Taux d'imposition de droit commun français	34,43%	34,43%
Charge (produit) d'impôt théorique aux taux en vigueur en France	9 254	9 030
Effet des différences permanentes	-175	-70
Charge (produit) d'impôt comptabilisée	9 079	8 959
Taux effectif d'impôt (charge/produit d'impôt comptabilisé rapporté au résultat taxable)	33,78%	34,16%

C) Composition des impôts différés au bilan

(en milliers d'euros)	31-déc-09	Variations portant sur des éléments comptabilisés en résultat	Variations portant sur des éléments comptabilisés en capitaux propres	autres mouvements	31-déc-10
Provisions pour engagements sociaux	753	-27			726
Provisions pour risques de crédit non déductibles	1 401	225			1 626
Autres provisions	1 507	8			1 515
Autres différences temporelles	3 957	105	422		4 484
Actifs d'impôts différés	7 618	311	422	0	8 351
Variation de juste valeur positive des actifs disponibles à la vente	438		103		541
Autres différences temporelles	662	-30	201		834
Passifs d'impôts différés	1 100	-30	304	0	1 375
Net d'impôts différés	6 518	341	118	0	6 977

Note 11 - Résultat (dilué) par action

Le CFCAL ne porte aucun instrument dilutif dans son bilan. Le résultat dilué par action est ainsi identique au résultat par action.

Note 12 - Actifs - Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Opérations fermes		
Taux	(1) 1 590	1 005
Total des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	1 590	1 005

(1) Au 31 décembre 2010, le CFCAL constate à l'actif de son bilan des valeurs positives sur instruments de couverture de flux de trésorerie dont le notionnel pour 9 swaps est de 109,5M€. Cette juste valeur est basée sur la courbe zéro coupon communiquée par Reuters, et relève par conséquent du niveau 2 du paragraphe 27A de l'amendement de la norme IFRS 7 (cf méthodes et évaluations comptables).
Il constate également des valeurs négatives (voir note 21)

Note 13 - Actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Effets publics et valeurs assimilées	(1) 2 104	2 093
Total titres à revenu fixe	2 104	2 093
Actions et autres titres à revenu variable & ATDLT	(2) 4 810	4 457
Titres dépréciation durable	332	283
Total titres à revenu variable	(3) 5 142	4 740
Total des actifs financiers disponibles à la vente (brut)	7 246	6 833
Total des actifs financiers disponibles à la vente (net)	7 246	6 833

(1) Ces valeurs concernent des obligations du trésor français et allemand. Elles relèvent par conséquent du niveau 1 d'après le paragraphe 27A de l'amendement de la norme IFRS 7. (cf méthodes et évaluations comptables)

(2) Portefeuille AFS évalué à la juste valeur (cf méthodes comptables).

Les titres à revenus variables concernent des actions cotées sur un marché réglementé (voir détail page 91-92).

(3) Ces valeurs relèvent par conséquent du niveau 1 d'après l'amendement de la norme IFRS 7. (cf méthodes et évaluations comptables)

Note 14 - Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Comptes ordinaires débiteurs	(1) 18 465	5 051
Autres	152	146
Créances rattachées	17	4
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	18 634	5 201

(1) dont comptes ordinaires du réseau pour 10,95 M€

Note 15a - Prêts et créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS (1)	16	27
Crédits de trésorerie	20 482	26 071
Crédits à l'équipement	11 953	15 806
Crédits à l'habitat	193 972	215 712
Autres crédits	610 963	594 430
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE (2)	837 370	852 019
Créances rattachées (3)	3 998	4 160
<i>Crédits de trésorerie</i>	50	68
<i>Crédits à l'équipement</i>	267	361
<i>Crédits à l'habitat</i>	781	871
<i>Autres crédits</i>	2 900	2 860
CREANCES DOUTEUSES (4)	125 102	107 896
Montant brut des prêts et créances sur la clientèle (5) (1)+(2)+(3)+(4)	966 486	964 102
Dépréciations clientèle (y compris créances rattachées) (6)	23 195	19 919
Encours sain	1 369	1 376
Encours douteux	21 826	18 542
Montant net des prêts et créances sur la clientèle (5) - (6)	943 291	944 183

Note 15b - Analyse du risque sur l'encours des prêts

(en milliers d'euros)	31-déc-10			31-déc-09		
	Douteux non compromis	Douteux compromis	Total	Douteux	Douteux compromis	Total
Créances douteuses						
Crédits de trésorerie	2 994	5 501	8 495	3 643	3 798	7 441
Crédits à l'équipement	0	477	477	124	515	639
Crédits à l'habitat	29 448	4 799	34 247	28 131	2 511	30 641
Autres crédits	73 135	8 748	81 883	65 324	3 851	69 174
TOTAL	105 577	19 525	125 102	97 222	10 674	107 896
Dépréciations						
Crédits de trésorerie	307	1 222	1 529	275	1 052	1 327
Crédits à l'équipement	0	477	477	1	515	516
Crédits à l'habitat	2 942	2 691	5 634	2 624	1 793	4 417
Autres crédits	9 091	5 095	14 186	9 313	2 969	12 282
TOTAL	12 341	9 485	21 826	12 214	6 329	18 542

Note 16 - Ventilation des créances douteuses selon la durée résiduelle

(en milliers d'euros)	Durée <= à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Durée > à 5 ans	TOTAL 2010	TOTAL 2009
Crédits de trésorerie	6 884	189	606	557	259	8 495	7 442
Crédits à l'équipement	477	0	0	0	0	477	639
Crédits à l'habitat	17 019	630	1 653	1 705	13 240	34 247	30 641
Autres crédits	40 724	1 723	4 218	4 319	30 900	81 883	69 174
Total	65 104	2 542	6 476	6 581	44 399	125 102	107 896

Note 17 - Comptes de régularisation et actifs divers

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Charges constatées d'avance	190	126
Autres comptes de régularisation	75	62
Total des comptes de régularisation	265	188
Stock immeubles acquis par adjudication <i>non douteux</i>	737	457
Débiteurs divers	198	221
Stock immeubles acquis par adjudication <i>douteux</i>	269	257
Débiteurs immobiliers douteux (loyers)	188	225
A déduire provisions autres actifs (stock adjudications, loyers)	-457	-482
Total des actifs divers	935	678
Total des Comptes de régularisation et actifs divers (NET)	1 200	866

Note 18 - Immeubles de placement

Le CFCAL a opté pour la méthode du coût, soit la valeur d'origine diminuée du cumul des amortissements. Les mouvements constatés sur l'année se présentent ainsi :

(en milliers d'euros)	Immeubles de placement	En-cours	TOTAL
Valeur brute au 31/12/2008	6 132	11	6 143
Acquisitions 2009	269	208	477
Sorties 2009	259	118	377
Valeur brute au 31/12/2009	6 142	101	6 243
Acquisitions 2010	229	174	403
Sorties 2010	1 942	248	2 190
Rue Ampère à Epinay sur Seine (1)	1 036		1 036
Rue Thiergarten à Strasbourg (2)	906		906
Valeur brute au 31/12/2010	4 429	27	4 456

(1) rue Ampère à Epinay sur Seine - Prix de cession 720K €

(2) rue Thiergarten à Strasbourg - Prix de cession 570K €

(en milliers d'euros)	Immeubles de placement	En-cours	TOTAL
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31/12/2008	2 849	0	2 849
Amortissements 2009	237		237
Autres mouvements 2009	-128	0	-128
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31/12/2009	2 958	0	2 958
Amortissements 2010	169		169
Autres mouvements 2010	-846		-846
Rue Ampère à Epinay sur Seine (1)	-378		-378
Rue Thiergarten à Strasbourg (2)	-468		-468
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31/12/2010	2 281	0	2 281
Valeur nette comptable au 31/12/2010	2 148	27	2 175

(1) rue Ampère à Epinay sur Seine - VNC 658K €

(2) rue Thiergarten à Strasbourg - VNC 438K €

Juste valeur des immeubles de placement (en milliers d'euros) :

Localisation	Juste valeur	Revenus locatifs estimés/an
10, rue du Maire Kuss à Strasbourg	700	42
8, rue des Peupliers à Gundershoffen	2 500	160
10, rue St Didier à Paris	11 000	637
TOTAL	14 200	839

Ces évaluations ont été réalisées par des experts externes et revues par l'expert interne du CFCAL-SCF.

Note 19 - Immobilisations corporelles EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	Immobilisations corporelles				
	Terrains et constructions	Locations simples	Equipement, mobilier et autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en-cours	Valeurs brutes
Valeur brute au 31/12/2008	1 269	0	4 825	185	6 279
Acquisitions 2009			296	707	1 003
Cessions 2009			-133		-133
Valeur brute au 31/12/2009	1 269	0	4 988	892	7 149
Acquisitions 2010 (1)	107		1 763	835	2 705
Cessions 2010			-88	-1 495	-1 583
Valeur brute 31/12/2010	1 376	0	6 663	232	8 271

(1) Rénovation de l'atrium immeuble d'exploitation : siège 1, rue du Dôme à Strasbourg pour un total de 1 482K €

(en milliers d'euros)	Immobilisations corporelles				
	Terrains et constructions	Locations simples	Equipement, mobilier et autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en-cours	Totaux
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
Valeur au 31/12/2008	329	0	2 718	0	3 047
Dotations aux amortissements 2009	16		473		489
Autres mouvements 2009			-133		-133
Valeur au 31/12/2009	345	0	3 058	0	3 403
Dotations aux amortissements 2010	18		585		603
Autres mouvements 2010			-87		-87
Cumul des amortissements et pertes de valeur clôture	363	0	3 556	0	3 919
Valeur nette comptable au 31/12/2010	1 013	0	3 107	232	4 352

Note 20 - Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Valeurs brutes
Valeur brute au 31/12/2008	1 517		1 517
Acquisitions 2009	96		96
Cessions 2009	-72		-72
Valeur brute au 31/12/2009	1 541		1 541
Acquisitions 2010	242		242
Cessions 2010	0		0
Valeur brute au 31/12/2010	1 783		1 783

(en milliers d'euros)	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Totaux
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31/12/2008	1 183		1 183
Amortissements 2009	212		212
Autres mouvements 2009	-72		-72
Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31/12/2009	1 323		1 323
Amortissements 2010	157		157
Cumul des amortissements et pertes de valeur à la clôture	1 480		1 480
Valeur nette comptable au 31/12/2010	303		303

Note 21 - Passif - Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Opérations fermes		
Taux	(1) 12 254	10 773
Total des Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	12 254	10 773

(1) Au 31 décembre 2010, le CFCAL constate au passif de son bilan des valeurs négatives sur instruments de couverture de flux de trésorerie dont le notionnel pour 48 swaps est de 293,5M€. Cette juste valeur est basée sur la courbe zéro coupon communiquée par Reuters et relève par conséquent du niveau 2 selon le paragraphe 27A de l'amendement de la norme IFRS 7. (cf méthodes et évaluations comptables)
Il constate également des valeurs positives (voir note 12)

Note 22 - Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Comptes à vue des établissements de crédit	138	964
Dettes à vue sur les établissements de crédit	138	964
Emprunts et comptes à terme	(1) 42 857	15 031
Dettes rattachées	56	2
Dettes à terme sur les établissements de crédit	42 913	15 033
Total des dettes envers les établissements de crédit	43 051	15 997

(1) - Substitution de 30M€ de BMTN (voir note 24) par 3 prêts en blanc (Crédit Mutuel Arkéa)

Note 23 - Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Comptes ordinaires créditeurs	6 331	6 526
Comptes à terme	5 051	4 765
Comptes d'épargne à régime spécial	6 290	5 307
Livrets	5 498	4 567
PEL	616	597
CEL	45	44
PEA	131	99
Autres dettes opérations clientèle	(1) 1 546	445
Dettes rattachées	125	124
Total des comptes créditeurs de la clientèle	19 343	17 167

(1) sommes de la clientèle en instance d'affectation

Note 24 - Dettes représentées par un titre

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Bons de caisse	2	2
TCN (BMTN et certificats de dépôts) (1)	217 951	162 908
Emprunts obligataires	525 109	604 444
Dettes rattachées	6 551	7 648
* TCN (BMTN et certificats de dépôts)	968	503
* Emprunts obligataires	5 583	7 145
Total des dettes représentées par un titre	749 613	775 002

(1) - Substitution de 30M€ de BMTN (voir note 22) par 3 prêts en blanc (Crédit Mutuel Arkéa)

Note 25 - Comptes de régularisation et passifs divers

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Charges à payer (intérêts courus sur SWAPS)	1 247	1 107
Autres comptes de régularisation créditeurs	390	141
Total des comptes de régularisation - passif	1 637	1 248
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	56	65
Dettes fiscales et sociales	3 514	3 831
Passifs divers	1 214	1 201
Total des passifs divers	4 784	5 097
Total des Comptes de régularisation et passifs divers	6 421	6 345

Note 26 - Provisions

(en milliers d'euros)	31-déc-09	Dotations	Reprises	Utilisations	31-déc-10
Engagements sociaux	516	94		46	564
Autres provisions					
Provisions pour litiges	5 885	3 377 (1)	3 517 (2)	74	5 671
Autres provisions	65	0		65	0
Total	6 466	3 471	3 517	185	6 235

(1) dotation aux provisions pour 2,5M€ affaire SUTTEL (reprise de la procédure devant la cour d'appel)

(2) reprise de provisions pour 3,42M€ affaire SCI LA VICTORINE - fin de la procédure (arrêt cour d'appel du 05/03/2009 devenu définitif)

Note 27 - Informations relatives au capital

Le 1er juillet 2010 : émission de 31 244 actions nouvelles au prix unitaire de 45,79 €, soit une augmentation de capital de 47 647,10 € et prime globale d'émission de 1 383 015,66 €.

Le nouveau capital social est ainsi fixé à 5 582 797 € divisé en 3 660 850 actions entièrement libérées.

Le 17 décembre 2010, le Crédit Mutuel ARKEA a acquis les 2 499 808 actions cédées par le Crédit Foncier de France pour devenir l'actionnaire majoritaire du Groupe CFCAL et détenir un total de 2 886 468 actions au 31 décembre 2010.

Le groupe CFCAL détient **765** actions d'autocontrôle au 31/12/2010 déduites des capitaux propres en normes IFRS.

(en milliers d'euros)	31-déc-10	Pro Forma 31-déc-09	VARIATION	31-déc-09
	Bâle II			Bâle I
Capitaux propres				
Capital	5 583	5 535	48	5 535
Primes d'émission	30 150	28 767	1 383	28 767
sous-total	35 733	34 302	1 431	34 302
Réserves	102 201	93 590	8 611	93 590
Bénéfice	17 799	17 267	533	
Effet réévaluation des titres AFS				701
Effet réévaluation instruments dérivés de couverture				-6 587
Total	155 734	145 159	10 575	122 007
à déduire immobilisations incorporelles	-303	-218	-85	-218
FONDS PROPRES DE BASE (tier 1)	155 431	144 941	10 490	121 789
retraitement +/-values latentes (45% de 1 256 K€ en 2010 et 45% de 915 K€ en 2009)	565	412	153	
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES (tier 2)	565	412	153	0
TOTAL FONDS PROPRES	155 996	145 353	10 643	121 789
TOTAL ENCOURS RISQUES PONDERES (1)	806 353	701 200	105 153	516 277
RATIO DE SOLVABILITE (2)	19,35%	20,73%	-1,38%	24,73%

(1) Au 31/12/2010, le total encours risques pondérés intègre le traitement du risque opérationnel contrairement au 31/12/2009.

(2) RSE calculé sur base "Total fonds propres" soit : "Fonds propres de base Tier 1" + "Fonds propres complémentaires Tier 2"

Note 28 - Engagements

HORS - BILAN (en milliers d'euros)	Principales caractéristiques			31/12/2010	31/12/2009
	Date d'Effet	Date d'Échéance	Nature		
Engagements de financement et de garantie donnés					
Engagements de financement en faveur de la clientèle				17 545 17 545	22 295 22 295
Engagements de financement et de garantie reçus					
Engagements de financement				260 000	111 957
CE Alsace	31/07/2010	31/07/2011	Ligne de crédit	5 000	5 000
BNP Paribas	19/11/2010	31/10/2011	Ligne de crédit	5 000	5 000
Crédit Mutuel ARKEA	08/12/2010	31/12/2011	Ligne de crédit	250 000	0
Crédit Foncier de France	01/05/2009	31/12/2010	Ligne de crédit	0	100 000
Autre				0	1 957
Engagements de garantie				969 563	974 153
Etablissements de crédit				73	101
Assurance				49 198	56 853
Clientèle				920 292	917 199
Engagements sur instruments financiers à terme					
Opérations de microcouverture				(1) 403 000	320 000
Le Crédit Lyonnais			SWAP DE TAUX	195 500	151 500
BNP Paribas			SWAP DE TAUX	207 500	168 500

(1) Il s'agit de 57 swaps de taux valorisés au 31/12/2010 dont 9 en juste valeur positive pour 1 590K € et 48 en juste valeur négative pour 12 254K €

Note 29 : Risque de crédit

a) Exposition globale au risque de crédit

en milliers d'€	Encours sains	Encours douteux	BRUT 31-déc-10	BRUT 31-déc-09
• Opérations interbancaires	18 634		18 634	5 201
• Opérations clientèle (1)	841 384	(2) 125 102	966 486	964 102
• Autres actifs financiers (3)	2 104		2 104	2 093
Sous-Total	862 122	125 102	987 224	971 396
• Hors Bilan Engagement de financement en faveur de la clientèle			17 545	22 295
Exposition maximum	862 122	125 102	1 004 769	993 692

(1) Les encours des crédits qui auraient été en souffrance ou provisionnés s'ils n'avaient pas été restructurés s'élèvent à 1 055 K€

(2) Balance âgée sur encours douteux voir note 16

(3) Titres à revenu fixe du portefeuille disponible à la vente. Les obligations du portefeuille recoupent des emprunts d'état bénéficiant des notations AAA.

b) Dépréciations couvrant le risque de crédit

en milliers d'€	31-déc-09	Dotations	Reprises	Utilisations	31-déc-10
• Opérations clientèle					
<i>Sur base individuelle</i>	18 542	12 552	7 935	1 334	21 826
<i>Sur base portefeuille</i>	1 376		8		1 369
Dépréciations déduites de l'actif	19 919	12 552	7 943	1 334	23 195
Total des dépréciations pour risque de crédit	19 919	12 552	7 943	1 334	23 195
Dont dépréciations sur :					
	en milliers d'€				
• Encours sains	1 376	0	8	0	1 369
• Encours douteux	18 542	12 552	7 935	1 334	21 826

c) Méthodes utilisées pour réduire le risque de crédit

Garantie

La majorité des prêts CFCAL sont garantis soit par une hypothèque de premier rang pour les prêts Hypothécaires, soit par une caution institutionnelle pour les prêts à la consommation ou par une garantie communale pour les prêts des collectivités locales. La clientèle est constituée quasi exclusivement de particuliers. Le groupe CFCAL dispose d'un stock de prêts aux collectivités locales, mais celui-ci tend à s'éteindre en l'absence de nouvelles réalisations.

Type de Prêt (en milliers d'€)	Capital + intérêts + Accessoire	Total Valeurs Hypothécaires ou Montants garantis	taux de garantie
• Hypothécaire	926 150	2 301 185	100,00%
<i>dont autres crédits clientèle</i>	691 323	1 748 834	
<i>dont crédits à l'équipement</i>	1 813	6 557	
<i>dont crédits à l'habitat</i>	227 862	530 967	
<i>dont crédits de trésorerie</i>	5 152	14 827	
• A la consommation	24 475	21 857	89,30%
<i>dont autres crédits clientèle</i>	558	18	
<i>dont crédits à l'équipement</i>	21	0	
<i>dont crédits à l'habitat</i>	61	0	
<i>dont crédits de trésorerie</i>	23 836	21 839	
• Communal	12 096	0	0,00%
<i>dont autres crédits clientèle</i>	1 500	0	
<i>dont crédits à l'équipement</i>	10 596	0	
Total (1)	962 721	2 323 042	98,47%

(1) L'encours brut total s'élève à 966 485 K€ (y compris créances rattachées, comptes ordinaires débiteurs, et impact IFRS) voir note15

Restructuration interne

Le CFCAL a développé des outils de restructuration des encours présentant des impayés. Après examen de la situation financière du débiteur, le CFCAL peut proposer un plan d'apurement des impayés. Ce plan consiste à étaler l'impayé du débiteur sur plusieurs échéances au regard de sa capacité à honorer ses dettes.

Classification de la nouvelle production

Le CFCAL note les dossiers à l'octroi à l'aide d'un système expert. Ce système classe les emprunteurs des prêts hypothécaires selon les critères de recevabilité du dossier (âge des emprunteurs, ratio d'endettement futur, ratio hypothécaire, objet du prêt...) dans trois catégories : de la moins risquée (catégorie 1) à la plus risquée (catégorie 3).

Classification de la nouvelle production de l'année 2010 en milliers d'€	
Catégories	Montant
• catégorie 1	65 816
• catégorie 2	24 126
• catégorie 3	36 710
• Non renseigné	9 391
Total production de l'année 2010	136 044

Depuis le 24 novembre 2010, le CFCAL classe également à l'octroi les dossiers de prêts hypothécaires aux particuliers avec un système de notation statistique développé en interne. Ce système distingue trois classes de risque.

Classification du stock

Le CFCAL a développé un système de classification des prêts sains aux particuliers garantis par des hypothèques selon la probabilité que le dossier de prêt soit en défaut de paiement dans l'année à venir. Ce système classe les encours dans sept classes : de la moins risquée (classe 1) à la plus risquée (classe 7). La classe D contient les encours douteux litigieux tandis que la classe N contient les encours non notés

en milliers d'€

Classification du stock au 31/12/2010			
Classe	Niveau de Risque	Capitaux + intérêts + accessoires	%
1	encours peu risqués	115 687	12,02%
2		157 647	16,38%
3		132 939	13,81%
Total		406 273	42,20%
4	encours moyennement risqués	133 420	13,86%
5		78 409	8,14%
Total		211 830	22,00%
6	encours les plus risqués	31 316	3,25%
7		31 525	3,27%
Total		62 841	6,53%
D	défaut bâlois *	159 655	16,58%
N	non noté	122 123	12,69%
	(1)	962 721	100,00%

(1) L'encours brut total s'élève à 966 485K € (y compris créances rattachées, comptes ordinaires débiteurs, et impact IFRS) voir note15

* différent du défaut comptable. Le classement en défaut bâlois est plus sévère dans la mesure où le dossier est maintenu dans la classe défaut 1 mois après le paiement intégral des impayés

Note 30 - Emplois - Ressources par Durée Restant à Courir

en milliers d'€

31-déc-10	Moins d'1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
ACTIF						
Caisse, Banques centrales, CCP	1 047					1 047
Instruments dérivés de couverture (2)					1 590	1 590
Actifs financiers disponibles à la vente (1)	7 246					7 246
Prêts et créances sur les Etablissements de Crédit	18 634					18 634
Prêts et créances sur la Clientèle (données brutes)	81 155	9 792	41 390	212 050	622 099	966 486
TOTAL ACTIF	108 082	9 792	41 390	212 050	623 689	995 003

31-déc-10	Moins d'1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
PASSIF						
Banques centrales, CCP						
Instruments dérivés de couverture (2)			467	10 263	1 524	12 254
Dettes envers les Etablissements de Crédit	194		2 143	38 571	2 143	43 051
Dettes envers la Clientèle	16 084		3 259			19 343
Dettes représentées par un titre	33 382	26 035	109 885	363 895	216 416	749 613
TOTAL PASSIF	49 660	26 035	115 754	412 730	220 084	824 262

(1) Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont par définition classés à moins d'un mois

(2) La juste valeur positive et négative des dérivés de couverture est positionnée à la date d'échéance des contrats

* Le risque de liquidité est expliqué dans les notes annexes (règles et méthodes comptables)

Note 31 - RISQUE DE TAUX

en milliers d'€

Duration et sensibilité au 31 décembre 2010			
Taux d'actualisation zéro coupon +2%			
	Taux de référence		
	Initial (tx)	tx-1%	tx+1%
Valeur Actuelle des emplois (VAE)	1 001 961	1 049 184	959 487
Sensibilité VAE		4,71%	-4,24%
Valeur Actuelle des ressources (VAR)	840 913	869 157	814 326
Sensibilité VAR		3,36%	-3,16%
Duration des emplois (en mois)	55,6	57,96	53,24
Duration des ressources (en mois)	38,7	38,96	38,44
Valeur liquidative (VAE - VAR)	161 048	180 027	145 160
Ratio de rentabilité (valeur liquidative/VAE)	16,07%	17,16%	15,13%
Variation de la valeur liquidative par rapport à une variation de taux		11,78%	-9,87%
Une augmentation des taux d'intérêt de 1% entraîne une baisse de la valeur liquidative de 9,87%			
Une baisse des taux d'intérêt de 1% génère une augmentation de la valeur liquidative de 11,78%			

Au 31/12/2010, la duration et la sensibilité sont calculées à l'aide de la méthodologie sur le calcul de la juste valeur

Sensibilité VAN FP +200bp			
	FP Réglementaire (en M€)	Avec FdR*	
		sur 10 ans	sur 20 ans
Standard B II	150		
Standard B II (BPCE)		1,63%	12,87%
FdR = Capitaux Propres - Immo Corporelles -les participations			

Note 32 : Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des prêts accordés à la clientèle est basée sur la valeur actualisée des flux aux taux d'octroi du barème du 1er trimestre 2011 pour les prêts à taux fixes (le taux n'étant pas dépendant de la maturité du crédit). Pour les prêts à taux variables, le barème du 1er trimestre 2011 fournit le spread à ajouter au niveau de l'Euribor quelle que soit la maturité.

La juste valeur des ressources est basée sur la valeur actualisée des flux aux taux calculés selon une courbe d'actualisation obtenue après interpolation linéaire à partir des niveaux des émissions réalisées ces dernières années selon les maturités, pour les ressources à taux fixes. Pour les ressources à taux variables, les spreads à ajouter aux niveaux de l'Euribor 3M, 6M ou de l'Eonia sont calculés sur la base des émissions réalisées ces dernières années.

en milliers d'€

31-déc-10	juste valeur	Coût amorti	Plus ou moins value latente
Actif			
Prêts et créances sur les établissements de Crédit	18 634	18 634	0
Prêts et créances sur la clientèle	1 001 961	966 486	35 476
Passif			
Dettes envers les établissements de Crédit	43 051	43 051	0
Dettes envers la clientèle	19 343	19 343	0
Dettes représentées par un titre	840 913	749 613	91 300

Note 33- Information sectorielle

Information par secteur d'activité

en milliers d'euros	secteur A	secteur B	Total groupe
	HYPOTH. ET CONSO	COLLECT. LOCALES	
Produit net bancaire	40 871	815	41 686
Résultat d'exploitation	26 024	854	26 879
Résultat net	16 945	854	17 799

Le principal secteur d'activité du CFCAL étant les crédits, la distinction est faite par catégories de prêts soit :

1) prêts hypothécaires et à la consommation

2) prêts aux collectivités locales

L'activité est intégralement réalisée en France

Note 34 - Notes sur le tableau des flux de trésorerie

Composition de la trésorerie et des équivalents trésorerie

(en milliers d'euros)	31-déc-10		31-déc-09	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Caisse	167		134	
Banque Centrale et CCP	880		864	
Sous-total	1 047		998	
Soldes à vue sur établissements de crédit	18 634	137	5 201	964
Solde net Trésorerie et équivalents Trésorerie	19 544		5 236	

Note 35 - Informations relatives aux parties liées

Le Groupe Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine est constitué du CFCAL-Banque, maison mère ayant statut de banque, et du CFCAL-SCF, société de crédit foncier détenue à 99,99% ayant qualité d'établissement de crédit.

Cette filiale est soumise aux dispositions de la loi n°99-532 du 25 juin 1999 qui lui permettent de se refinancer sur le marché en acquérant des créances normées, refinancées par des obligations foncières.

Le CFCAL Banque octroie des prêts à la clientèle et les cède au jour le jour à la SCF.

Le CFCAL Banque met à disposition de sa filiale le personnel, le matériel ainsi que les locaux par le biais d'une convention de groupement de fait. Chaque trimestre, les charges générales d'exploitation sont refacturées à l'aide de clés de répartition définies lors de l'établissement de la convention en date du 27 décembre 1999 et régulièrement révisées depuis. Les frais attachés aux dossiers (commissions versées aux courtiers) et les frais d'étude (versés par le client) sont transférés trimestriellement dossier par dossier.

R A P P O R T D E G E S T I O N

3 1 d é c e m b r e 2 0 1 0

RAPPORT DE GESTION 2010

Madame, Monsieur, cher actionnaire,

La crise économique et financière, après avoir fortement impacté l'ensemble des économies mondiales, au travers du système bancaire notamment, a pris un virage en 2010.

En effet, les gouvernements des pays occidentaux qui ont tenté de freiner les impacts de la crise au moyen de vastes plans de soutiens, ont eu à faire face à une défiance plus prononcée des investisseurs, concernant leurs niveaux d'endettement.

L'Europe a été particulièrement touchée au travers de pays comme la Grèce, l'Irlande ou le Portugal. Le taux des dettes souveraines des deux premiers cités ont explosé, pour des raisons diverses, contraignant les autres membres de la zone Euro, à mettre sur pied un vaste plan d'aide en urgence en partenariat avec le FMI. Celui-ci n'a que partiellement rassuré les investisseurs, et les tensions restent fortes sur les dettes souveraines des pays européens, qui voient les taux de croissance de leurs économies demeurer faibles. Les plans de rigueur mis en place individuellement par chaque Etat semblent insuffisants pour rééquilibrer les budgets, et contribuent à pénaliser davantage la croissance, alors même que les plans de soutien gouvernementaux mis en place au plus fort de la crise arrivent à leur terme.

Dans ce contexte de vives tensions sur les marchés obligataires, le CFCAL a dû renforcer sa collaboration avec son actionnaire majoritaire pour la gestion de sa liquidité. Cela lui a permis de continuer à financer son activité de crédit, dans des conditions conformes aux besoins de ses clients et de ses partenaires, activité qui renoue enfin avec la croissance en 2010 après deux années de baisse de la production de crédits.

En effet, le CFCAL est parvenu à accroître sa production de crédits hypothécaires de +19% sur l'année, soit mieux que le consensus du marché de la restructuration de crédits qui a opéré un faible redressement en 2010 (+5%) après une année 2009 de forte baisse (-40%). L'évolution de l'environnement législatif, qui encadre désormais plus fermement l'activité, a eu un impact très limité sur le volume d'affaires de l'établissement.

Les résultats financiers consolidés du groupe CFCAL sont supérieurs à ceux du bon exercice 2009. Le PNB s'est inscrit en hausse de 3%, et le RBE a suivi cette même tendance positive avec un niveau de charges toujours maîtrisé. Le coût du risque a continué de progresser, mais à un rythme moins soutenu. En cause, la hausse des provisions sur créances douteuses qui représentent depuis toujours un des points clés à maîtriser sur ce type de marché.

La fin d'année a été marquée par un événement important, la cession de la participation dans le capital de votre société du Crédit Foncier de France, actionnaire majoritaire du CFCAL depuis 2004, au profit du Crédit Mutuel Arkéa en date du 17 décembre 2010. A l'issue de l'offre publique clôturée en février 2011, Crédit Mutuel Arkéa détient désormais 90,99% du capital de votre société. L'intégration du CFCAL dans ce groupe, au sein de son pôle "réseaux

spécialisés", laisse espérer la mise en place de synergies, notamment commerciales, dont les effets sont attendus dès 2011.

Dans les activités bancaires et de service rien n'est possible sans les hommes, et je remercie vivement et chaleureusement le directeur général Jean-Etienne Durrenberger et l'ensemble des équipes du CFCAL, pour avoir une année encore permis aux résultats du CFCAL d'atteindre ces niveaux remarquables.

Compte tenu du nouveau contexte capitalistique du CFCAL, le Conseil d'Administration propose cette année à l'Assemblée Générale de fixer le dividende de 1€ par action, payable en numéraire.

A. De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

1- Commentaires sur les résultats

a. Données consolidées

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2010 sont préparés et publiés conformément aux normes IFRS.

Changement comptable

Néant

Résultats

Avec 136 052K€ de production nouvelle contre 114 215K€ au 31 décembre 2009, la production de crédit hypothécaire enregistre une progression importante (+19,1%) par rapport à l'exercice précédent, marqué par un repli généralisé du marché de la restructuration. Le CFCAL continue d'opérer une saine gestion de ses risques, en préservant son niveau de marge.

Le CFCAL enregistre des résultats financiers en progression. Le PNB s'établit ainsi à 41 686 K€ contre 40 298K€ au 31 décembre 2009 (+ 3,4%).

Le RBE qui s'inscrit à 29 554K€ a suivi la même tendance positive (28 671K€ au 31 décembre 2009). Cet élément, associé à une croissance modérée des charges d'exploitation permet d'afficher un coefficient d'exploitation remarquable soit 29,1% et une contribution aux résultats du groupe significative grâce à un résultat net de 17 799K€.

Malgré la progression des créances douteuses liée à la dégradation de la conjoncture économique, le coût du risque reste contenu à 2 675K€ contre 2 440K€ au 31 décembre 2009. Le modèle du CFCAL induit des garanties immobilières largement supérieures aux encours de prêts.

Faits marquants de l'exercice

Le 17 décembre 2010, le Crédit Mutuel Arkéa a pris le contrôle du CFCAL, suite au désengagement du Crédit Foncier de France. Cette cession de bloc de contrôle a été suivie début 2011 d'une offre publique de garantie de cours qui a permis à Crédit Mutuel Arkéa d'acquérir 830.928 titres supplémentaires. Aussi, Crédit Mutuel Arkéa, qui détenait 2.500.108 titres CFCAL (soit 68,29%) préalablement au dépôt de l'offre, détient 3.331.036 titres, soit 90,99% du capital de CFCAL à l'issue de l'offre le 10 février 2011.

b. Données sociales du CFCAL-Banque

Les états financiers sociaux sont établis selon les normes françaises, car il n'est pas permis de décliner les normes IFRS dans les comptes sociaux.

Changement comptable

Néant

Résultats

Le PNB s'élève à 15 641K€ contre 14 337K€ au 31 décembre 2009 (+9.09%). Cette progression est liée au maintien du PNI et à des reprises nettes de dotations aux provisions pour litiges assignations pour 1 994K€.

Le résultat brut d'exploitation progresse de manière identique et passe de 11 904K€ en 2009 à 12 890K€ en 2010. Les charges générales d'exploitation restent parfaitement maîtrisées et affichent un montant de 2 751K€ (2 434K€ en 2009).

Suite à la progression des créances douteuses liée à la dégradation de la conjoncture économique, le coût du risque passe d'un produit de 303 K€ à une charge de 722K€ au 31 décembre 2010. Le résultat net s'établit à 10 304K€ contre 10 329K€ au 31 décembre 2009, en très légère baisse.

2- Activité du groupe

Bien que la production enregistre une progression significative sur 1 an (+19,15%), les encours de crédit restent stables à 942 M€. Cette situation résulte essentiellement des remboursements anticipés qui retrouvent, en 2010, un niveau conforme au modèle de l'établissement. Le groupe CFCAL opère une sélection rigoureuse de ses risques, en préservant son niveau de marge, tout en donnant à son réseau d'apporteurs d'affaires des signaux positifs pour relancer la production.

Avec 150M€ de fonds propres consolidés, le Groupe CFCAL affiche un ratio de solvabilité de 19,35 % tier one soit 2,5 fois le minimum imposé par la réglementation bancaire.

Dans un contexte toujours délicat, l'ensemble des notes du CFCAL Groupe ont été maintenues par l'agence de notation Standard and Poor's : A1 court terme et A long terme pour le CFCAL-Banque et A+ long terme pour le CFCAL-société de crédit foncier confirmant ainsi la solidité du modèle CFCAL.

Le CFCAL observe une évolution de ses créances douteuses (12,97% de l'encours total contre 11,23% un an plus tôt). Ce phénomène s'explique par une conjoncture toujours morose et un marché immobilier peu dynamique dans les zones rurales. Ces créances restent cependant parfaitement maîtrisées et largement surgaranties.

3- Faits significatifs

Les actionnaires disposaient d'une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions, à exercer jusqu'au 28 juin 2010 inclus, le dividende étant mis en paiement le 6 juillet 2010. Le montant du dividende réinvesti s'élève à 1 431 K€, soit 31 244 nouveaux titres au prix de 44,79 €. Le réinvestissement se partage entre une augmentation de capital de 48 K€ et une prime d'émission de 1 383 K€. Au 6 juillet 2010, le nouveau capital social est de 5 582 797 € divisé en 3 660 850 titres.

4- Perspectives d'avenir

Le CFCAL entend privilégier les relations avec son réseau habituel d'apporteurs d'affaires au savoir-faire reconnu, pour atteindre ses objectifs et conforter sa

place sur son marché. Le renouvellement de sa direction commerciale dans le courant de l'année 2010 s'inscrit dans cette optique.

Par ailleurs, l'intégration au sein du pôle "réseaux spécialisés" d'Arkéa va permettre au CFCAL de créer des liens étroits avec les structures du Groupe, et de faire valoir des synergies, dont les effets pourront se faire sentir dès 2011.

Le CFCAL sera en outre vigilant quant à l'évolution du nouveau cadre législatif et réglementaire autour du crédit à la consommation et du rachat de crédit qui doit être appréhendé avec une certaine prudence.

B. De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Les dispositions de l'article 225-129-6 du code de commerce font obligation de convoquer tous les trois ans une assemblée générale extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues par les articles L 3332-18 à L 3332-25 du code du travail si, au vu du rapport présenté à l'assemblée générale par le conseil d'administration ou le directoire en application de l'article L. 225-102, les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées aux sens de l'article L. 225-180 représentent moins de 3 % du capital.

Les dispositions de l'article L 3332-19 du code du travail prévoient que lorsque les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, le prix de cession est fixé d'après les cours de bourse ; le prix de souscription ne peut être ni supérieur à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L 3332-25 et L 3332-26 est supérieure ou égale à dix ans.

L'application de ces dispositions légales nous conduit à proposer un projet de résolution visant à procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés. Néanmoins, cette disposition ne présente aucun avantage pour l'actionnaire, ni pour les salariés, la souscription s'effectuant au prix du marché. Par ailleurs le FCP des salariés de l'entreprise détient déjà 1,125 % du capital, ce qui est à ce jour un niveau satisfaisant. En conséquence, le conseil d'administration émet un avis défavorable à l'adoption de cette résolution, qui relève toutefois de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

KPMG Audit
1, cours Valmy_92923 Paris La Défense
Cedex_France

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-SeineFrance

Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine
- Banque (CFCAL - Banque) S.A.

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010
Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine - Banque
(CFCAL - Banque) S.A.
1, rue du Dôme - 67000 Strasbourg

Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine - Banque (CFCAL - Banque) S.A.

Siège social : 1, rue du Dôme - 67000 Strasbourg

Capital social : €5 582 797

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société CFCAL - Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

Votre groupe détient des positions sur titres et instruments financiers. La note III des notes annexes aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres et instruments financiers. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable et à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues par la société et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre groupe constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités comme mentionné dans la note III et dans les notes 9, 15 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et avons apprécié les risques de non-recouvrement et le niveau des dépréciations ainsi constituées sur base individuelle et sur base de portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 29 avril 2011

Strasbourg, le 29 avril 2011

KPMG Audit

PricewaterhouseCoopers Audit

Département de KPMG S.A.

Philippe Saint Pierre
Associé

Sylvain Mayeur
Associé

CFCAL - BANQUE

COMPTES SOCIAUX
AU 31 DECEMBRE 2010

CFCAL-BANQUE
B I L A N 3 1 D E C E M B R E 2 0 1 0

en K€

A C T I F	Notes	NET 31/12/2010	NET 31/12/2009	P A S S I F	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Caisse, banques centrales, C.C.P.		1 047	998	Banques Centrales , CCP		0	0
Créances sur les établissements de crédit	1-2	18 635	53 345	Dettes envers les établissements de crédit	3-4	16 314	996
Opérations avec la clientèle	1-2	111 452	113 857	Opérations avec la clientèle	3-4	17 974	16 886
Obligations et autres titres à revenu fixe	11	43 150	11 960	Dettes représentées par un titre	3-4	55 207	80 196
Actions et autres titres à revenu variable	11	3 235	3 246	Autres passifs	9	4 279	6 152
Participations et autres titres détenus à long terme		31	31	Comptes de régularisation	10	420	257
Parts dans les entreprises liées	12	12 352	12 351	Provisions	6	5 295	6 146
Immobilisations incorporelles		303	218	Fonds pour risques bancaires généraux	6	12 800	12 800
Immobilisations corporelles	5	6 527	7 030	CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	14		
Actions propres		47	302	Capital souscrit		5 583	5 535
Autres actifs	7	3 439	5 020	Primes d'émission		30 150	28 767
Comptes de régularisation	8	265	188	Réserves		40 129	38 511
				Provisions réglementées et subvention d'investissement	6	2 027	1 971
				RESULTAT DE L'EXERCICE		10 304	10 329
TOTAL DE L'ACTIF		200 482	208 546	TOTAL DU PASSIF		200 482	208 546

H O R S - B I L A N (note 13)	31/12/2010	31/12/2009	H O R S - B I L A N	31/12/2010	31/12/2009
ENGAGEMENTS RECUS			ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement	10 000	10 000	Engagements de financement	17 545	20 338
Engagements de garantie EDC/Assurance	28 305	32 803	Engagements en faveur d'Ets de crédits	50 000	1 957
Engagements de garantie Clientèle	92 792	96 969	Engagements sur instruments financiers à terme - opération de couverture	25 000	25 000

COMPTE DE RESULTAT SOCIAL

31-déc-10

en K€

Note			31/12/2010	31/12/2009
16	+	Intérêts et produits assimilés	8 758	8 482
16	-	Intérêts et charges assimilées	2 090	2 586
17	+	Revenus des titres à revenu variable	6 130	6 146
18	+	Commissions (produits)	3 430	2 976
18	-	Commissions (charges)	3 326	2 945
	+/-	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	0	0
19	+/-	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement	-30	552
20	+	Autres produits d'exploitation bancaire	4 833	3 423
20	-	Autres charges d'exploitation bancaire	2 065	1 710
		PRODUIT NET BANCAIRE	15 641	14 337
21	-	Charges générales d'exploitation	10 551	10 285
21	-	Dotations aux amortissements & provisions sur immobilisations incorporelles & corporelles	760	702
		sous-total	11 311	10 987
		à déduire charges refacturées	-8 560	-8 553
21		TOTAL NET	2 751	2 434
		RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	12 890	11 904
22	+/-	Coût du risque	-721	303
		RESULTAT D'EXPLOITATION	12 169	12 207
	+/-	Gains/pertes sur actifs immobilisés	0	-5
		RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	12 169	12 202
	+/-	Résultat exceptionnel	0	0
24	-	Impôt sur les bénéfices	1 749	1 713
	+/-	Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	-115	-160
		RESULTAT NET	10 304	10 329

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

I) PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de la société Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque (CFCAL-Banque) sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n° 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire (C.R.B.), du règlement n° 2000-03 du 04 Juillet 2000 du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.) ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis en France :

- coût historique
- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- prudence
- permanence des méthodes comptables.

Faits marquants de l'exercice

Le 17 décembre 2010, le Crédit Mutuel Arkéa a pris le contrôle du CFCAL, suite au désengagement du Crédit Foncier de France. Cette cession de bloc de contrôle a été suivie début 2011 d'une offre publique de garantie de cours qui a permis à Crédit Mutuel Arkéa d'acquérir 830.928 titres supplémentaires. Aussi, Crédit Mutuel Arkéa, qui détenait 2.500.108 titres CFCAL (soit 68,29%) préalablement au dépôt de l'offre, détient 3.331.036 titres, soit 90,99% du capital de CFCAL à l'issue de l'offre le 10 février 2011.

Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers peut nécessiter la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se répercutent dans la détermination des produits et des charges, des actifs et passifs du bilan et dans l'annexe aux comptes. Dans ce cas de figure, les gestionnaires, sur la base de leur jugement et de leur expérience, utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. C'est notamment le cas :

- des dépréciations au titre du risque de crédit
- des dépréciations des titres à revenu variable

- du calcul de la valeur de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux états financiers et de la détermination des provisions pour risque et pour couverture des engagements sociaux.

1.1 Créances sur la clientèle et risque de crédit

1.1.1 Présentation

Les crédits à la clientèle sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée sous la rubrique « opérations avec la clientèle », les fractions non encore versées étant portées en hors bilan.

Le Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine – Banque présente les encours douteux compromis conformément à l'avis n°2003-G du 18 décembre 2003 du Comité d'urgence du CNC. Sont ainsi déclassés en encours douteux compromis ceux pour lesquels les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. Les garanties sont prises en compte dans l'appréciation du caractère compromis de la créance.

Dans notre établissement, les encours restructurés à des conditions hors marché ne sont pas significatifs.

Les intérêts relatifs aux prêts sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés prorata temporis ainsi que les intérêts sur les échéances impayées.

1.1.2 Risque et constitution des provisions

Une créance est considérée comme douteuse lorsqu'elle présente un risque probable ou certain de non recouvrement total ou partiel. Ce sont notamment les créances présentant des impayés d'un montant supérieur à trois échéances pour tous les types de crédits. Le principe de contagion est appliqué, la classification en créances douteuses d'un encours entraîne le transfert vers les créances douteuses de l'intégralité des engagements à l'encontre d'un même client.

Le CFCAL-Banque applique le règlement CRC 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du CRBF.

Conformément à l'article 13 de ce règlement, les provisions permettant de couvrir les pertes provisionnelles sur les créances douteuses sont évaluées selon la méthode d'actualisation des flux provisionnels. Par ailleurs, le CFCAL-Banque prend désormais en compte la valeur de ses gages dans la détermination des provisions.

Par ailleurs, le Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque a également constaté au passif de son bilan des provisions destinées à couvrir des risques clientèle consécutifs au surendettement.

Les dotations nettes de reprises des provisions, et les créances passées en pertes sur l'exercice, nettes des récupérations sur créances amorties, constituent le coût du risque sur opérations de crédit au compte de résultat, à l'exception des provisions, reprises de provision, pertes sur créances irrécupérables et récupérations sur créances amorties relatives aux intérêts sur créances douteuses intégrées au PNB.

Le règlement CRC n° 2009-03 relatif au traitement comptable des commissions et frais liés à l'octroi ou à l'acquisition de crédits s'applique depuis le 1^{er} janvier 2010. Ce changement de méthode n'a pas eu d'impact significatif sur la situation nette et le résultat de la société sur la période.

1.2 Portefeuille de titres

Les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres sont définies par les règlements 90-01 et 95-04 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, l'instruction 94-05 de la Commission Bancaire, l'instruction 2000-12 de la Commission Bancaire et le règlement 2000-02 du CRC.

La répartition des titres entre les 4 catégories de portefeuille (transaction, placement, investissement et titres de l'activité de portefeuille), est faite en fonction de l'intention initiale d'utilisation des titres.

Titres de placement : Les titres de placement sont acquis par le Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à six mois, sans intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Ces titres sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition, frais et coupons courus exclus.

A la clôture de l'exercice, ils sont évalués individuellement au cours moyen de décembre pour les titres cotés en France, et au dernier cours de décembre pour les titres cotés à l'étranger. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins values latentes ainsi constatées ; les moins-values latentes donnent lieu à une provision pour dépréciation.

Le résultat des cessions est enregistré en « Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement et assimilées ». Cette rubrique comprend également les dotations et reprises sur provisions relatives à ces titres, ainsi que les frais d'acquisition.

1.3 Titres de participation, parts dans les entreprises liées, et autres titres détenus à long terme.

Les titres de participation sont des titres acquis en vue d'une détention durable, supérieure à 5 % du capital des sociétés concernées.

Ces titres sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition. Ils sont évalués à leur valeur d'usage. A la clôture de l'exercice, ces titres peuvent faire l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure au coût historique.

La valeur d'usage de ces titres représente ce que l'établissement accepterait de décaisser pour les acquérir, compte tenu de ses objectifs de détention. Les éléments pris en compte pour l'estimation de la valeur d'usage reposent essentiellement sur les capitaux propres.

Les parts dans les entreprises liées sont les parts détenues dans des entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable notamment la société Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Société de Crédit Foncier (CFCAL-SCF) entrant dans le périmètre de la consolidation.

1.4 Immobilisations incorporelles et corporelles.

Le CFCAL-Banque applique depuis le 1^{er} janvier 2005 l'approche par composant. Elle consiste à amortir distinctement les éléments significatifs d'une immobilisation prise dans son ensemble. Si certains de ces éléments ont un même plan d'amortissement (durée et mode) ils peuvent toutefois être regroupés pour déterminer la charge d'amortissement. Les grandes catégories de composants suivantes ainsi que les durées d'amortissement associées ont été déterminées pour les immeubles :

- Terrain,
- Gros œuvre (50 ans),
- Couverture / Façade / Etanchéité (20 ans),
- Equipements Techniques (10 ans),
- Agencements (10 ans).

Les autres immobilisations sont amorties selon le système de l'amortissement linéaire ou dégressif soit :

- Matériel informatique - dégressif 3 à 5 ans
- Autres matériels - linéaire 10 ans
- Logiciels - linéaire 1 à 8 ans

Plus et moins values de cession :

Les résultats nets de cession figurent au niveau du produit net bancaire sous la rubrique « Autres produits ou autres charges d'exploitation bancaire » pour les immobilisations hors exploitation et en « Gains ou pertes sur actifs immobilisés » pour les immobilisations d'exploitation.

1.5 Actions propres

Le CFCAL-Banque fait un usage partiel de l'autorisation de rachat de ses propres titres limitée à 10% du capital social. Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et peuvent faire l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur cours de bourse est inférieur à leur valeur historique.

1.6 Stock des immeubles acquis par adjudication

Au 31 décembre 2010, le CFCAL-Banque détient un stock de 14 biens acquis par adjudication pour un montant total brut de 1 007 K€

1.7 Dettes représentées par un titre.

Ce poste comprend notamment des titres de créances négociables pour assurer le financement de l'activité de la société CFCAL-Banque.

Ces titres sont inscrits au passif du bilan pour leur valeur nominale.

Les intérêts et charges relatifs à ces dettes sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés prorata temporis sur la base des taux contractuels.

1.8 Dettes à terme

Le 27/12/2010, 10 M€ de prêts interbancaires (prêts en blanc) ont été substitués aux 10 M€ de BMTN existants avec le Crédit Mutuel ARKEA.

Leurs montants nominaux figurent ainsi au passif du bilan dans la rubrique « Dettes envers les établissements de crédit » alors que précédemment ils figuraient dans la rubrique « Dettes représentées par un titre ».

Les intérêts relatifs sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés prorata temporis sur la base des taux contractuels.

1.9 Provisions pour risques de contrepartie

Le Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque a constaté au passif de son bilan des provisions, nettement précisées quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours rendent probables conformément aux prescriptions

du règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable.

Au 31/12/2010, ces provisions recourent essentiellement :

-les provisions pour litiges : elles couvrent les assignations auxquelles le CFCAL-Banque doit faire face dans le cadre de son activité. Le montant de ces provisions au 31/12/2010 s'élève à 4 586K€

-les provisions pour risques de surendettement.

Pour une prise en compte plus économique du risque de contrepartie, une provision est constituée sur les engagements sains de bilan. Cette provision est évaluée à partir de séries statistiques permettant d'apprécier plus finement le risque de perte sur ces engagements. Elle couvre le risque consécutif au surendettement de la clientèle et s'élève à 145 K€

1.10 Provisions pour charges de retraite.

Les engagements de retraite sont intégralement provisionnés. Ils sont déterminés par des actuaires indépendants sur la base d'un taux d'actualisation de 3,70%, de l'application des tables de mortalité par générationnels, du taux de turn-over et des profils de carrière propres au CFCAL-Banque. Le CFCAL-Banque comptabilise une provision pour prime d'ancienneté conformément à l'accord collectif en vigueur.

La méthode de comptabilisation retenue permet d'amortir les écarts actuariels selon la règle du corridor pour les Indemnités de Fin de Carrière. Pour les Primes d'Ancienneté, les écarts actuariels doivent être reconnus immédiatement (il s'agit d'un régime de type « autres avantages à long terme »).

1.11 Fonds pour risques bancaires généraux :

Le Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque constitue pour renforcer la couverture générale contre les aléas propres au CFCAL-Banque, une provision intitulée « Fonds pour risques bancaires généraux » prévue à l'article 3 du règlement n° 90-02 du Comité de la Réglementation Bancaire. Le fonds pour risques bancaires généraux ne couvre, en aucun cas, des risques identifiés.

Au 31 décembre 2010, le Fonds pour Risques Bancaires Généraux s'élève à 12 800 K€, sans modification depuis le 31 décembre 2009.

1.12 Indemnités de remboursement anticipé (IRA)

Les indemnités perçues depuis le 1^{er} janvier 2005 sont immédiatement comptabilisées dans le PNB.

1.13 Instruments financiers à terme

L'enregistrement de ces opérations s'effectue conformément aux principes définis par les règlements n°90-15 modifié par le 92-04 du CRBF et le 2002-01 du CRC. Le montant notionnel de l'instrument est comptabilisé en hors bilan. Le CFCAL-Banque n'a effectué que des opérations de microcouverture. Les opérations répertoriées en microcouverture ont pour objet de couvrir le risque de taux d'intérêt affectant un élément, ou un ensemble d'éléments homogènes identifiés dès l'origine.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits en compte de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément, ou de l'ensemble homogène couvert.

1.14 Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt figurant au compte de résultat comprend l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice qui inclut les avoirs fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés.

1.15 Intégration fiscale

Le Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque (CFCAL-Banque) et sa filiale le Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine – Société de Crédit Foncier (CFCAL-SCF) ont opté pour le régime de l'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 2000. Le Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque, est, en tant que société mère, seul redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle dus par le Groupe.

1.16 Consolidation

Le Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque (CFCAL-Banque) est la société-mère du groupe constitué avec sa filiale le Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine – Société de Crédit Foncier (CFCAL-SCF), détenue à 99,99%.

II) ANNEXES AU BILAN ET HORS-BILAN

NOTE 1) CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

en milliers d'€

	2010 brut	Dépréciations	2010 net	2009 net
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	18 635		18 635	53 345
* A VUE (taux variable)	18 635		18 635	53 345
Comptes ordinaires débiteurs (1)	18 466		18 466	53 094
Divers	152		152	146
Créances rattachées	17		17	105
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	121 918	10 466	111 452	113 857
* AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	121 902	10 466	111 436	113 831
** CREANCES SAINES	93 607		93 607	99 276
Crédits de trésorerie	20 494		20 494	26 068
Crédits à l'équipement	1 905		1 905	2 121
Crédits à l'habitat	34 406		34 406	36 439
Autres crédits à la clientèle	36 802		36 802	34 648
** CREANCES DOUTEUSES	15 900	4 395	11 505	10 743
Crédits de trésorerie	2 984	304	2 680	3 369
Crédits à l'équipement	0	0	0	0
Crédits à l'habitat	5 947	943	5 004	4 595
Autres crédits à la clientèle	6 969	3 148	3 821	2 779
** CREANCES DOUTEUSES COMPROMISES	11 994	6 038	5 956	3 417
Crédits de trésorerie	5 486	1 206	4 280	2 745
Crédits à l'équipement	446	446	0	0
Crédits à l'habitat	2 771	1 816	955	406
Autres crédits à la clientèle	3 291	2 570	721	266
Créances rattachées	401	33	368	395
* COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	16	0	16	26
Comptes ordinaires	16		16	26

(1) Dont compte ordinaire banque du réseau pour 10 984K€

NOTE 2) VENTILATION DES CREANCES SELON LA DUREE RESIDUELLE

	durée inférieure à 3 mois	durée comprise entre 3 mois & 1 an	durée comprise entre 1 an & 5 ans	durée supérieure à 5 ans	TOTAL NET 2010	TOTAL NET 2009
CREANCES SUR LES ETS DE CREDIT					18 635	53 345
* A VUE (taux variable)						
Comptes ordinaires débiteurs	18 466				18 466	53 094
Divers	152				152	146
Créances rattachées	17				17	105
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE					111 452	113 857
* AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE						
Crédits de trésorerie	5 179	1 956	10 816	2 543	20 494	26 068
Crédits à l'équipement	86	136	802	881	1 905	2 121
Crédits à l'habitat	719	1 098	5 828	26 761	34 406	36 439
Autres crédits à la clientèle	799	1 383	8 158	26 462	36 802	34 648
Créances douteuses /douteuses compromises	9 043	388	2 254	5 776	17 461	14 160
Créances rattachées	368				368	395
* COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS						
Comptes ordinaires	16				16	26
TOTAL	34 845	4 961	27 858	62 423	130 087	167 202

NOTE 3) *DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE*

en milliers d'€

	2010 net	2009 net
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	16 314	996
Dettes à vue (taux variable)	6 296	964
* Autres comptes ordinaires créditeurs (1)	6 243	912
* Autres sommes dues (valeurs non encore encaissées)	53	52
Dettes à terme (taux variable)	10 018	32
* Emprunts (3)	10 000	31
* Dettes rattachées	18	1
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	17 974	16 886
Comptes d'épargne à régime spécial	6 387	5 414
* à vue	5 543	4 612
* à terme	748	696
* dettes rattachées	96	106
Autres dettes	11 587	11 472
* à vue	6 507	6 688
* à terme (comptes créditeurs à terme)	5 051	4 765
* dettes rattachées	29	19
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	55 207	80 196
* T.C.N. Certificats de dépôt (2)	29 965	39 943
* T.C.N. Bons moyen terme négociables (2) (3)	25 000	40 000
* Bons de caisse	2	2
* Dettes rattachées	240	251

(1) dont compte ordinaire SCF pour 6 158K€ et compte ordinaire CFF pour 76K€

(2) La société a financé une partie de son activité par le biais d'émissions de plusieurs TCN au cours de l'exercice

(3) Substitution de 10M€ de BMTN par 1 prêt en blanc

NOTE 4) *VENTILATION DES DETTES SELON LA DUREE RESIDUELLE*

	durée inférieure à 3 mois	durée comprise entre 3 mois & 1 an	durée comprise entre 1 an & 5 ans	durée supérieure à 5 ans	2010	2009
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT					16 314	996
* Comptes et emprunts (taux variable)	6 243		10 000		16 243	943
* Autres sommes dues (valeurs non encore encaissées)	53				53	52
* Dettes rattachées	18				18	1
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE					17 974	16 886
* Comptes créditeurs de la clientèle	17 849				17 849	16 761
* Dettes rattachées	125				125	125
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE					55 207	80 196
* Certificats de dépôt	29 965				29 965	39 943
* BMTN		10 000	15 000		25 000	40 000
* Bons de caisse	2				2	2
* Dettes rattachées	240				240	251
TOTAL	54 495	10 000	25 000	0	89 495	98 078

NOTE 5) IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

en milliers d'€

	Brut 31/12/09	Entrées de l'année 2010	Sorties de l'année 2010	Brut 31/12/10	Amortissement et Provisions	Net 31/12/10
IMMOBILISATIONS D' EXPLOITATION						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
* Terrains	177			177		177
* Construction-gros-œuvre	1 092	108		1 200	363	837
* Construction-installations générales/agencements	1 548	358		1 906	1 159	747
* Construction-installations techniques	1 449	437		1 886	941	945
* Construction-couverture façade	471	623		1 094	246	848
* Matériel de bureau	319	11	12	318	242	76
* Matériel informatique	779	222	76	925	677	248
* Mobilier	419	114	0	533	291	242
sous-total	6 254	1 873	88	8 039	3 919	4 120
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	892	835	1 495	232	0	232
TOTAL	7 146	2 708	1 583	8 271	3 919	4 352
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (logiciels)	1 541	242	0	1 783	1 480	303
TOTAL IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	8 687	2 950	1 583	10 054	5 399	4 655

IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
* Terrains	255		100	155		155
* Construction-gros-œuvre	1 853	0	664	1 189	557	632
* Construction-installations générales/agencements	1 283	85	556	812	614	198
* Construction-installations techniques	1 311	142	356	1 097	668	429
* Construction-couverture façade	1 439	3	266	1 176	442	734
sous-total	6 141	230	1 942	4 429	2 281	2 148
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS						
Immeubles de placement	101	249	323	27		27
TOTAL IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	6 242	479	2 265	4 456	2 281	2 175

TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 541	242	0	1 783	1 480	303
--	--------------	------------	----------	--------------	--------------	------------

TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 388	3 187	3 848	12 727	6 200	6 527
--	---------------	--------------	--------------	---------------	--------------	--------------

Toutes les immobilisations se situent en France Métropolitaine

NOTE 6) DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

A) DEPRECIATIONS

en milliers d'€

	Début d'exercice 2010	Dotations	Reprises		Fin d'exercice 2010
			montants utilisés au cours de l'exercice	montants non utilisés au cours de l'exercice	
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE					
*Créances douteuses					
Crédits de trésorerie	1 304	612	189	217	1 510
Crédits à l'équipement	487	1	41	1	446
Crédits à l'habitat	2 457	801	38	460	2 760
Autres crédits à la clientèle	6 004	817	441	662	5 718
Total dépréciations créances douteuses	10 252	2 231	709	1 340	10 434 (1)
*Créances rattachées	20	422		409	33
TOTAL OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	10 272	2 653	709	1 749	10 467
*Participations	0			0	0
*Activité de portefeuille	790	788		790	788
*Dépréciation des immobilisations hors exploitation	0				0
*Autres actifs	482	114	31	107	458
TOTAL	11 544	3 555	740	2 646	11 713

(1) au 31 décembre 2010, les dépréciations sur créances douteuses compromises s'élèvent à 6 038 K€

B) PROVISIONS

	Début d'exercice 2010	Dotations	Reprises		Fin d'exercice 2010
			montants utilisés au cours de l'exercice	montants non utilisés au cours de l'exercice	
*Provisions pour litiges	5 413	2 594 (1)	2	3 419 (2)	4 586
*Provisions pour risques complémentaires sur la clientèle	151	0		6	145
*Provisions pour engagement de retraite :					
*Indemnités de fin de carrière	330	55	39		346
*Prime d'ancienneté	187	38	7		218
*Provisions personnel (actions gratuites)	65	0	65		0
TOTAL	6 146	2 687	113	3 425	5 295

(1) dotation aux provisions pour 2,5M€ affaire SUTTEL (reprise de la procédure devant la cour d'appel)

(2) reprise de provisions affaire SCI LA VICTORINE - fin de la procédure (arrêt cour d'appel du 05/03/2009 devenu définitif)

	Début d'exercice 2010	Dotations	Reprises		Fin d'exercice 2010
			montants utilisés au cours de l'exercice	montants non utilisés au cours de l'exercice	
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	12 800	0	0	0	12 800
TOTAL	12 800	0	0	0	12 800
PROVISIONS REGLEMENTEES ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
*Provisions pour investissement	1 911	364	248		2 027
*Subventions d'investissement	60			60	0
TOTAL	1 971	364	248	60	2 027

NOTE 7) AUTRES ACTIFS

en milliers d' €

	2010	Provisions	2010	2009
	brut	pour	net	net
		dépréciation		
Créances sociales et fiscales	183 (1)		183	1 486
Fonds de garantie dépôts titres/espèces	40		40	32
Débiteurs immobiliers	212	189	23	52
Stock immeubles acquis par adjudication	1 007 (2)	269	738	457
Débiteurs divers (fournisseurs avances.....)	64		64	65
Groupement de fait	2 391		2 391	2 928
	3 897	458	3 439	5 020

(1) dont compte courant d'intégration fiscale de la SCF pour 165K€

(2) en 2010, le CFCAL est resté adjudicataire de 9 nouveaux biens et 3 biens ont été revendus . Stock final de 14 biens détenus au 31/12/2010

NOTE 8) COMPTES DE REGULARISATION - A C T I F

en milliers d' €

	2010	2009
Charges constatées d'avance	190	126
Autres comptes de régularisation	75	62
	265	188

NOTE 9) AUTRES PASSIFS

en milliers d' €

	2010	2009
Dépôts de garantie / retenues de garantie sur travaux	104	87
Charges à payer	238	509
Dettes sociales et fiscales et dettes provisionnées	1 495 (3)	3 225
Dettes provisionnées participation/intéressement	1 623	1 795
Créditeurs divers	548 (4)	267
Groupement de fait	271	269
	4 279	6 152

(3) dont dette d'IS pour 195K€ - dont provision pour congés payés de 514K€ - dont provision pour CET pour 192K€

(4) dont acomptes sur divers fournisseurs pour 294K€

NOTE 10) COMPTES DE REGULARISATION - P A S S I F

en milliers d' €

	2010	2009
Charges financière refacturée par la SCF	19	26
Charges à payer /intérêts courus sur SWAP	127	137
Autres comptes de régularisation	274	94
	420	257

NOTE 11) TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D' INVESTISSEMENT

en milliers d'€

	Année 2010					
	Valeurs brutes au bilan	Créances rattachées	Provisions	Valeurs nettes au bilan	Plus-values latentes	Valeur de marché
TITRES DE PLACEMENT						
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	41 842 (1)	1 308	0	43 150	0	43 150
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	4 023		788	3 235	1 723	4 958
TOTAL DU PORTEFEUILLE 2010	45 865	1 308	788	46 385	1 723	48 108
Total du portefeuille 2009	15 958	38	790	15 206	1 309	16 515

(1) dont 10M€ obligation souscrite avec le CFCAL-SCF le 21 juillet 2009 sur une durée de 6 ans remboursable "in fine" le 21 juillet 2015 et 30M€ obligation souscrite avec le CFCAL-SCF le 26 février 2010 sur une durée de 10 ans remboursable "in fine" le 26 février 2020

NOTE 12) PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

en milliers d'€

	2010	2009
PARTS ETABLISSEMENT DE CREDIT - CFCAL-SCF	12 198	12 197
PARTS ENTREPRISE LIEE - GERANCE FINANCIERE	154	154
TOTAL	12 352	12 351

NOTE 13) HORS BILAN

	Principales caractéristiques			31/12/2010	31/12/2009
	Date d'Effet	Date d'Échéance	Nature		
ENGAGEMENTS RECUS					
Engagements de financement				10 000	10 000
CE Alsace	31/07/2009	31/07/2010	Ligne de découvert accordée		5 000
	31/07/2010	31/07/2011	Ligne de découvert accordée	5 000	
BNP Paribas	02/11/2009	31/10/2010	Ligne de découvert accordée		5 000
	19/11/2010	31/10/2011	Ligne de découvert accordée	5 000	
Engagements de garantie				121 097	129 772
Etablissements de crédit				35	58
Assurance				28 270	32 745
Clientèle				92 791	96 969

	Principales caractéristiques			31/12/2010	31/12/2009
	Date d'Effet	Date d'Échéance	Nature		
ENGAGEMENTS DONNES					
Engagements de financement			Engagement envers la clientèle	17 545	20 338
Engagements en faveur des établissements de crédits - CFCAL-SCF	17/10/2008	Tacite reconduction	Avance en compte	50 000	1 957
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME					
OPERATION DE COUVERTURE DE MICRO-COUVERTURE Le Crédit Lyonnais (juste valeur négative pour - 742K€)		3 Swaps de taux		25 000	25 000

NOTE 14) TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (avant répartition)

en milliers d'€

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES hors FRBG

	Capital	Primes	Réserves légalés	Réserve Statutaire	Autres réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées et subvention d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/2008	5 314	22 794	1 798	13 355	22 148	0	1 814	8 528	75 751
Affectation du résultat 2008					8 528			-8 528	
Dividendes versés au titre de 2008					-7 318				
Résultat exercice 2009								10 329	
Augmentation capital et prime d'émission	221	5 973							
Autres variations							157		
Solde au 31/12/2009	5 535	28 767	1 798	13 355	23 358	0	1 971	10 329	85 113
Affectation du résultat 2009					10 329			-10 329	
Dividendes versés au titre de 2009					-8 711				
Résultat exercice 2010								10 304	
Augmentation capital et prime d'émission	48	1 383							
Autres variations							56		
Solde au 31/12/2010	5 583	30 150	1 798	13 355	24 976	0	2 027	10 304	88 193

31 244 actions réinvesties à 45,79€ soit en capital 48K€ et en prime d'émission 1 383K€

Nombre d'actions composant le capital après réinvestissement soit 3 660 850 actions

NOTE 15) COMPOSITION DES FONDS PROPRES (avant répartition)

en milliers d'€

	2010	variations	2009
Capitaux propres	88 193	3 080	85 113
Fonds pour risques bancaires généraux	12 800	0	12 800
FONDS PROPRES	100 993	3 080	97 913

ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 16) INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

en milliers d' €

	Intérêts et produits assimilés		Intérêts et charges assimilées		Net	
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts sur établissements de crédit	174 (1)	851	30	20	144	831
Intérêts sur opérations avec la clientèle	7 161	7 514	209	292	6 952	7 222
Intérêts sur instruments financiers à terme	0	15	755	553	-755	-538
Intérêts sur obligations et autres titres à revenu fixe	1 423 (2)	102			1 423	102
Intérêts sur T.C.N.			1 038	1 663	-1 038	-1 663
Autres intérêts et charges assimilées			58	58	-58	-58
	8 758	8 482	2 090	2 586	6 668	5 896

(1) dont intérêts compte ordinaire débiteur du CFCAL-SCF pour 114K€

(2) dont intérêts sur obligations foncières non privilégiées du CFCAL-SCF pour 1 384K€

NOTE 17) REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

en milliers d' €

	31/12/2010	31/12/2009
Dividendes & produits assimilés sur titres de placement	137	144
Dividendes & produits assimilés sur titres de participation et autres titres détenus à long terme	5 993 (1)	6 002 (1)
	6 130	6 146

(1) dont dividende de 5 988K€ provenant de la filiale SCF

NOTE 18) COMMISSIONS

en milliers d' €

	Commissions Produits		Commissions Charges		Net	
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009
Commissions sur opérations avec la clientèle	1 391	1 166	1 631	1 355	-240	-189
Commissions sur titres	55	89	33	35	22	54
Commissions refacturées à la SCF	1 652	1 471	1 318	1 137	334	334
Indemnités de remboursements anticipés	237	163			237	163
Diverses commissions	95	87	344	418	-249	-331
	3 430	2 976	3 326	2 945	104	31

NOTE 19) GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT

en milliers d' €

	2010	2009
Plus-values sur titres de placement	30	94
Moins-values sur titres de placement	37	174
Plus-values nettes	-7	-80
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	790	1 438
Reprises de provisions sur titres de participation	0	5
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	788	789
Dotations ou reprises nettes	2	654
Frais d'acquisition	25	22
Solde des opérations sur titres de placement	-30	552

NOTE 20) AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

en milliers d' €

	Produits		Charges		Net	
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009
Immeubles de placement	1 098	1 274	428	431	670	843
Cession immobilisations corporelles	1 290 (1)	287	1 097 (1)	131	193	156
Cession adjudications marchand de biens	298		358		-60	0
Produits /Charges divers litiges assignations	1 168 (2)		2	910	1 166	-910
Net des dotations et reprises provision litiges assignations	827 (3)	1 824	0	1	827	1 823
Fonds de garantie cotisation exceptionnelle			12		-12	
Dotations aux amortissements immeubles de placemen			168	237	-168	-237
Charges refacturées-produits rétrocedés	13	13			13	13
Autres produits d'exploitation bancaire	139	25			139	25
	4 833	3 423	2 065	1 710	2 768	1 713

(1) Vente de 2 immeubles appartenant au patrimoine situés à Strasbourg pour 570K€ et à Epinay sur Seine pour 720K€

(2) Affaire SUTTEL - restitution du montant de la condamnation que nous avons réglé en 2009 et annulé par la cour de cassation

(3) dont dotations aux provisions affaire Suttel (reprise de la procédure devant la cour d'appel) et reprise de provisions affaire SCI la VICTORINE (- fin de la procédure)

NOTE 21) CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS
INCORPORELLES ET CORPORELLES

en milliers d' €

	2010	2009
Salaires et traitements	4 238	3 972
Charges de retraite	443	489
Autres charges liées au personnel	3 670	3 815
Frais de personnel	8 351	8 276
Impôts et taxes	418	370
Services extérieurs et autres frais administratifs	1 782	1 639
Charges générales d'exploitation	10 551	10 285
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	760	702
à déduire charges refacturées Société du groupe	-8 560	-8 553
TOTAL NET	2 751	2 434

NOTE 22) COUT DU RISQUE

en milliers d'€

	Dotations aux provisions et aux dépréciations		Reprises de provisions et de dépréciations		Net	
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009
* Risques sur créances douteuses	1 459	988	1 114	1 638	345	-650
* Risques complémentaires clientèle	0	66	6		-6	66
* Risques biens acquis par adjudication	101	192	89	36	12	156
* Risque divers	13	51	49	68	-36	-17
sous-total	1 573	1 297	1 258	1 742	315	-445
	Créances irrécouvrables		Rentrées sur créances amorties		Net	
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009
* Créances douteuses	415	202	40	81	375	121
* Comptes ordinaires débiteurs	0	4			0	4
* Divers	31	17			31	17
	446	223	40	81	406	142
TOTAL COUT DU RISQUE	2 019	1 520	1 298	1 823	721	-303

NOTE 23) VENTILATION DE L' EFFECTIF

	2010	2009
CADRES	25	22
TECHNICIENS	84	87
	109	109

NOTE 24) IMPOT SUR LES SOCIETES

en milliers d'€

	2010	2009
Charges des impôts courants sur le résultat GROUPE	9 420	9 220
Produits intégration fiscale SCF	-7 671	-7 506
Dotations/Reprises provisions pour impôt (contrôle fiscal exercices 2005-2009)	0	-357
Liquidation contrôle fiscal (paiement décembre 2009)	0	356
	1 749	1 713

NOTE 25) TABLEAU DES FILIALES , PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES ET AUTRES TITRES
DETENUS A LONG TERME

en milliers d'€

SOCIETES	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeurs comptables des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	PNB ou chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
* PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES									
FILIALES (50% au moins du capital détenu par la Société)									
C.F.C.A.L. - Société de Crédit Foncier (Siren 424 184 737) 1,rue du Dôme à STRASBOURG	8 953	43 376	99,99%	12 198			32 883 (1)	13 353	
Sàrl LA GERANCE FINANCIERE (Siren 568 503 551) 1,rue du Dôme à STRASBOURG	168	1 676	100,00%	154			75 (2)	21	
* PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME									
Titres de participation									
Titres de l'activité de portefeuille									
				31					

(1) PNB

(2) Chiffre d'affaires

Inventaire des valeurs mobilières au 31 Décembre 2010

Titres de placement et participations dont la valeur d'inventaire est égale ou supérieure à 23 000 €

A - Fonds d'Etat, Obligations et Bons

650000	OATI 1,60 % 2011	656 863,65
650000	OATI 2,50 % 2013	689 213,12
470000	OATI 1,00 % 2017	495 532,41

TOTAL GENERAL OBLIGATIONS

1 841 609,18

B - Actions, Parts et Sicav

4164	LAFARGE	236 127,36
3756	AIR LIQUIDE	206 535,00
4672	SANOFI-AVENTIS	203 422,46
2610	SOCIETE GENERALE	181 845,62
3000	TOTAL	159 649,95
721	ALLIANZ	145 069,46
6500	AXA	128 722,59
1500	CIMENTS FRANCAIS	126 007,21
7259	CREDIT AGRICOLE	123 934,16
2077	VINCI	114 028,36
1500	EULER HERMES	105 219,45
3088	SAINT-GOBAIN	102 842,10
4000	KAUFMAN & BROAD	101 898,80
2000	CARREFOUR	93 909,07
6285	DEXIA	93 600,00
728	FONCIERE DES REGIONES	88 777,00
2211	VEOLIA ENVIRONNEMENT	87 680,52
1860	LINDE	84 501,53
2400	RWE	80 734,59
2415	MERSEN (EX CARBONE LORRAINE)	78 628,88
845	SALVEPAR	65 756,49
1000	SIEMENS	64 630,00
2629	VIVENDI UNIVERSAL	63 569,12
1230	RHODIA	60 398,67
860	BIC	56 122,78
3000	AIR FRANCE - KLM	54 833,10
648	VALLOUREC	53 649,72
6000	NOKIA CORP.	51 974,47
6500	PAGESJAUNES	50 488,75
3000	FRANCE TELECOM	48 810,00
1300	BOLLORE	48 054,57
1560	SCHLUMBERGER LTD	47 333,74
1000	L.V.M.H.	44 924,78
600	CASINO GUICHARD	44 246,50
1000	CHRISTIAN DIOR	41 507,41
3000	DEUTSCHE TELEKOM	40 365,00
1500	C.G.G. VERITAS	38 253,15
800	HORNBAACH HOLDING	36 637,84
2200	UPM KYMMENE	35 838,00
1800	HENKEL	35 490,00
4581	AGOR	32 743,70

1258	GENERALI ASSICURAZIONI	32 065,00
3053	I.V.G. IMMOBILIEN	30 523,68
2500	SÜDZUCKER	30 225,00
700	SODEXO	29 593,00
10400	PARMALAT FINANZIARIA SPA	26 377,52
300	HERMES INTERNATIONAL	25 710,00
930	ELECTRICITE DE STRASBOURG	25 361,17
1800	AURUBIS	25 308,00
300	GUYENNE ET GASCOGNE	24 600,00
Sous-total Actions, Parts et Sicav		3 808 525,27
Actions Parts et Sicav dont la valeur est < 23 000 €		214 130,40
TOTAL GENERAL ACTIONS		4 022 655,67

TOTAL GENERAL PORTEFEUILLE

5 864 264,85

**CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE
ET DE LORRAINE – BANQUE**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010

PricewaterhouseCoopers Audit
2, avenue de la Forêt Noire
67000 Strasbourg

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires
Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine – Banque
(CFCAL - Banque)
1, rue du Dôme
67000 Strasbourg

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CFCAL - Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités comme mentionné dans la note I et dans les notes 1, 6, et 22 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par la direction relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture, à l'actif, par des dépréciations déterminées sur base individuelle, et au passif, par des provisions destinées à couvrir des risques clientèle non affectés.
- Votre société détient des positions sur titres et instruments financiers. La note I de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres et instruments financiers. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable et à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions dans le contexte décrit ci-dessus. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues par votre société et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III -VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Strasbourg et Paris La Défense, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes du CFCAL - Banque

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit

Sylvain Mayeur

Philippe Saint-Pierre